

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 28 Novembre 2014 - 5 Safar 1436 - N° 794 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

M. Sellal reçoit le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
Page 24



ALGÉRIE - FRANCOPHONIE
Lamamra au XV^e Sommet de l'OIF à Dakar (Sénégal)
Page 24

BELAÏZ : L'Algérie traite "humainement" le dossier des déplacés
Page 3

PATRONAT

Ali Haddad élu nouveau président du FCE



FLN
M. Saâdani appelle au respect de la légalité constitutionnelle
Page 5

FFS
Tenue d'«une conférence nationale de consensus»: Le FFS salue les partis politiques ayant adhéré à sa démarche
Page 5

EMPLOI
L'Angem signe 2 conventions de partenariat avec Lafarge Algérie et la CNAM
Page 4

SANTÉ
QU'EST-CE QUE L'AROMATHÉRAPIE ?
Pages 14-15

CULTURE
Le Coran, une source pour la promotion de la recherche scientifique
Page 11

SPORTS
CYCLISME : CHAMPIONNATS ARABES DES CLUBS (CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPES)
2^e place pour le GS Pétroliers
Page 21

SOCIÉTÉ
BORDJ EL-KIFFAN 20 ans de réclusion pour l'assassin
Page 9

Météo



Régions Nord : 22° à Alger

Temps voilé à nuageux avec quelques pluies sur l'Ouest et le Centre, devenant localement plus fréquentes vers les Hauts-Plateaux à partir de la soirée/nuit. Les vents seront modérés à parfois assez forts. La mer sera belle.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura avec une activité pluvio-orageuse localement plus marquée sur la région de Béchar. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés à assez forts avec fréquents soulèvements de sable.

MOUDJAHIDINE Zitouni demain à El Oued

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera à partir de demain samedi 29 novembre, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'El Oued.



RESSOURCES EN EAU Necib dimanche à Ouargla



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera dimanche 30 novembre, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Ouargla.

DEMAIN À TISSEMSILT Meeting de Abdelaziz Bélaïd

Le président du Front El Moustakba, M. Abdelaziz Bélaïd, animera un meeting populaire demain samedi 29 novembre à 10h à la maison de la culture Mouloud-Kacem, de Tissemsilt.



CET APRÈS-MIDI À LA SALLE IBN KHALDOUN

Hamidou en concert

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 16h, un concert qui sera animé par le grand artiste Hamidou.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur le commerce informel

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise demain samedi à partir de 10h30, en son siège sis à Béloudzid (18, rue Mohamed Bouldoum), une conférence qui portera sur le commerce informel.

DEMAIN À LA LIBRAIRIE DU TIERS MONDE

Badr Eddine Mili présente son essai politique

Badr Eddine Mili présentera à la presse et au public son essai politique «Les présidents algériens à l'épreuve du pouvoir», demain samedi 29 novembre à 14h30, à la librairie du Tiers monde, place Emir Abd elkader, Alger.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	22°	18°
Oran	20°	16°
Annaba	25°	18°
Béjaïa	25°	20°
Tamanrasset	24°	11°

Horaires des prières

Vendredi 05 Safar 1436

Fajr	05:57
Dohr	12:33
Asr	15:15
Maghreb	17:40
Isha	19:03



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur le don d'organes

Le Forum de DK News reçoit demain samedi 29 novembre 2014 à 10h30, des spécialistes qui s'exprimeront sur le don d'organes. Les praticiens invités sont le professeur Tahar Rayane, chef de service néphrologie au CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet) et directeur de l'Institut du rein de Bilda, le professeur Mohamed Benabadjji, néphrologue au CHU de Beni Messous, le Dr Zerrougui, néphrologue au CHU Nafissa-Hamoud,



le professeur Aïlem, chef de service ophtalmologie au CHU Mustapha-Pacha et le Dr Brahim Saâdaoui, pédiatre au CHU Nafissa-Hamoud. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

TRAVAUX PUBLICS Kadi demain et dimanche à Constantine et Bouira

Le ministre des Travaux publics, Abdellah Kadi, effectuera demain 29 et dimanche 30 novembre une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans les wilayas de Constantine et Bouira.



DEMAIN AU MÉRIDIEN D'ORAN Conférence régionale des cadres de l'Ouest et du Sud- Ouest du FLN



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Amar Saâdani, présidera demain samedi 29 novembre à 9h à l'hôtel Méridien d'Oran, la conférence régionale des cadres de l'Ouest et du Sud-Ouest du parti.



DEMAIN À BOUMERDÈS Conférence régionale des cadres du Centre de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera demain samedi 29 novembre à 10h à la maison de la Culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, la conférence régionale des cadres du parti des wilayas du Centre.



DIMANCHE AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur la lutte contre la violence faite aux femmes



Le Forum de la Sécurité nationale, abritera dimanche 30 novembre à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf, une conférence sur la lutte contre la violence faite aux femmes. La rencontre sera animée par Mme Kheira Messaoudène, commissaire divisionnaire et chef de la brigade de protection des mineurs, en présence des cadres du ministère de la Solidarité et de la Sécurité nationale.

Le ministère des Affaires religieuses appelle à accomplir "salat istisqa"

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé à accomplir "salat istisqa" (prière pour la pluie) aujourd'hui dans toutes les mosquées du pays. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs "appelle les imams et l'ensemble des citoyens à accomplir la prière pour la pluie vendredi 5 safar 1436 de l'hégire correspondant au 28 novembre 2014 dans toutes les mosquées de la République", a indiqué un communiqué du ministère.



RADIO ALGÉRIENNE Opération de mobilisation demain contre le sida

Dans le cadre de son programme célébrant la Journée mondiale de lutte contre le virus du sida, la Radio algérienne, organise demain samedi 29 novembre à partir de 9h à Riad El Feth, Alger, et dans plusieurs wilayas du pays (Annaba, Béjaïa, Tamanrasset et Oran), une chaîne humaine sous le slogan «Elyad Fi Elyad».

BELAÏZ CONFIRME :

Examen la semaine prochaine du décret portant annulation de la légalisation des copies de documents originaux...

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé, hier à Alger, que le décret portant annulation de la légalisation des copies de documents originaux «sera soumis pour examen» la semaine prochaine au Gouvernement.



«Le décret portant annulation de la légalisation des copies de documents originaux sera soumis pour examen la semaine prochaine au Gouvernement», a indiqué M. Belaïz dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Après avoir précisé que cette mesure était à même d'aplanir à 75% les

entraves bureaucratiques, il a cité l'exemple de la commune de Mohammadia (Algér-est) qui «reçoit quotidiennement 10.000 copies de documents originaux à légaliser», ajoutant «qu'il est insensé qu'une instance ou ministère donnés émettent un document puis exigent au citoyen d'en faire légaliser la copie».

Le ministre de l'Intérieur «est en passe de mettre au point une procédure d'une grande utilité, laquelle permettrait à tout citoyen, où qu'il se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, d'accéder aux informations auprès des communes, des daïras, des wilayas et des administrations publiques», a ajouté le ministre.

... le gouvernement "a satisfait" à toutes les revendications socioprofessionnelles de la police...

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué hier à Alger que le gouvernement «a satisfait» à toutes les revendications socioprofessionnelles de la police, affirmant que toutes ces questions «ont été résolues».

«Le gouvernement a pris acte des préoccupations des policiers et a immédiatement satisfait à tous leurs droits», a fait savoir M. Belaïz dans une

déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Le ministre de l'Intérieur, qui répondait une question sur la restructuration de certains services de la Direction générale de la Sécurité nationale, a précisé que les revendications socioprofessionnelles ont toutes été prises en charge.

«Ce dossier est clos», a-t-il dit aux journalistes. Invité à se prononcer sur l'appel de partis politiques de l'opposition à l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, il a estimé que le peuple reste la seule source du pouvoir.

Le peuple est «désormais conscient» que la meilleure action

sur le terrain est ce qui «doit se faire de mieux pour lui», a-t-il enchaîné.

... l'Algérie traite "humainement" le dossier des déplacés

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé hier à Alger que l'Algérie traitait «humainement» le dossier des déplacés, évoquant le rapatriement prochain des déplacés nigériens vers leurs villes d'origine conformément aux mesures décidées de concert avec les autorités nigériennes.

M. Belaïz qui répondait à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors

d'une séance plénière consacrée aux questions orales, sur les mesures prises par le gouvernement pour traiter le dossier des déplacés, a indiqué que l'Algérie traite humainement ce dossier épique».

«Les usages et traditions de l'Algérie ne lui permettent pas de rapatrier ces déplacés par la force», a ajouté le ministre précisant que «la majorité des déplacés africains en Algérie sont des Nigériens et il a été convenu du rapatriement de ces derniers à la

demande du gouvernement de leur pays».

«Le gouvernement a pris plusieurs mesures en vue d'assurer le rapatriement des déplacés nigériens», a poursuivi M. Belaïz citant la création à travers plusieurs wilayas de centres d'accueil «réunissant toutes les commodités», en attendant leur rapatriement vers le centre principal de Tamanrasset qui compte 120 chambres équipées.

FORUM JEUNESSE ALGÉRIE Le rendez-vous de Sidi Fredj

• Impulser une nouvelle dynamique au développement durable

C'est au sein du chapiteau de l'hôtel Riad à Sidi Fredj, que 300 jeunes issues de 11 pays du pourtour de la Méditerranée, ont choisi de se réunir pour engager le dialogue autour d'une thématique majeure qui préoccupe la jeunesse des deux rives de la Méditerranée, à savoir «la citoyenneté et le développement durable». Organisé pour la première fois en Algérie, à l'initiative de douze associations de jeunes (ANEJ, ANIS, AREA-ED, EJCA, Femmes en communication, Les Nomades, Santé Sidi El Houari, Sidra Algérie, AEC Akbou, Vision Jeunes et Flambeau vert de l'environnement), et chapeauté par le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada) avec le soutien de l'Union européenne et l'ambassade de France en Algérie, le Forum Jeunesse Algérie est une opportunité de rencontres, d'échanges et de développement d'idées novatrices

à même d'impulser une dynamique féconde entre les jeunes amateurs et acteurs de la société civile, en faveur du développement durable.

Dans ce cadre, plusieurs conférences, tables rondes et ateliers basés sur les partages d'expériences et abordant des sujets d'actualité, (tels que la citoyenneté et le développement durable, le partenariat société civile/pouvoirs publics, l'intégration des droits humains et l'économie solidaire, les échanges interculturels des jeunes) sont au menu de ce Forum. L'ensemble des participants a ainsi mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les citoyens et les acteurs de la société civile, particulièrement les jeunes, dans les politiques publiques et la prise de décision locales, régionales et internationales.

L'éducation et la formation comme moyen de renforcement des capacités des jeunes pour une meilleure compréhension des enjeux du développement local, est également au centre des débats. Le rôle des femmes et les actions mises en place pour les inclure dans le processus de développement durable ainsi que l'insertion sociale des individus à travers l'accès à l'emploi, constituent également un axe majeur de ce Forum.

Ouvert par le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, l'ambassadeur de l'Union européenne Marek Skoli et l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emié, les travaux du Forum de la jeunesse se poursuivront aujourd'hui en attendant la prochaine édition, qui selon les organisateurs, se déroulera dans une autre ville ou pays du bassin méditerranéen.

R. R.

LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ANNONCE LE CALENDRIER DES EXAMENS DE PROMOTION ET DU CONCOURS DE RECRUTEMENT 240.000 enseignants concernés

Le ministère de l'Education nationale a annoncé le calendrier des examens de promotion au profit de 240.000 enseignants du primaire et du fondamental, ainsi que des fonctionnaires en sus de l'ouverture d'un concours de recrutement de 15.000 enseignants diplômés universitaires, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Les examens de promotion et le concours de recrutement des diplômés universitaires auront lieu conformément à un calendrier préalablement fixé, précise la même source. L'examen de fin de formation dont bénéficié 70.000 enseignants est prévu dimanche 30 novembre au terme duquel ces derniers devraient bénéficier d'une promotion à un grade supérieur à savoir professeur de l'enseignement primaire et professeur de l'enseignement moyen.

«Ces grades permettront à ces professeurs d'être promus systématiquement au grade de professeur principal», selon le même source. Par ailleurs, les journées de mercredi 3 et jeudi 4 décembre seront consacrées à l'examen et l'inscription sur la liste de la promotion au profit de 170.000 fonctionnaires. Le ministère prévoit, en outre, l'organisation en mars 2015, d'un concours au profit des diplômés universitaires titulaires d'une licence ou d'un master. L'ouverture de 15.000 postes budgétaires est prévue à ce titre.

Une journée d'étude et d'information a été organisée mardi par le ministère en faveur de 10 syndicats agréés. Il a été procédé, lors de cette rencontre, à l'examen de la directive n°4 définissant les promotions d'un grade à un autre supérieur pour 240.000 fonctionnaires du secteur.

JEUNESSE Mme Meslem appelle au renforcement des canaux de dialogue avec les jeunes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem a appelé mercredi à Alger au renforcement des canaux de dialogue avec les jeunes en vue de trouver les solutions adéquates aux questions posées. Dans son allocution à l'ouverture du forum «Citoyens actifs pour un développement durable», Mme Meslem a souligné que «le renforcement des canaux de dialogue avec les jeunes constitue le pilier pour la mise en œuvre des politiques relatives au développement local et à l'ancrage de l'esprit de citoyenneté».

Elle a appelé dans ce sens à faire confiance aux jeunes qui sont, a-t-elle dit, «le moteur du développement national». Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, Marek Skoli a salué la volonté politique des responsables algériens visant, a-t-il dit, à impliquer les jeunes dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il a souligné à cette occasion la disposition de l'UE à aider les jeunes Algériens «pour faire face aux défis de développement». De son côté, l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié s'est félicité de la coopération entre l'Algérie et la France notamment en matière de formation dans les domaines scientifiques.

Organisé par 12 associations, ce forum porte notamment sur «les enjeux du développement durable, la citoyenneté, l'encouragement des initiatives et l'échange d'expériences entre les jeunes Méditerranéens».

Les participants à cette rencontre de trois jours débattent également des moyens d'encourager le dialogue entre les jeunes et les pouvoirs publics ainsi que le rôle de la société civile dans le développement durable». Quatre ateliers sont organisés durant cette rencontre autour des thèmes «Citoyenneté active pour le développement durable», «Partenariat, société civile et pouvoirs publics», «Emploi, entrepreneuriat et économie verte» et «Dialogue, culture, réseaux et échanges interculturels des jeunes».

APS

ARMÉE**Importante affluence à Batna de jeunes aux journées "Portes ouvertes" sur le service national**

Le bureau du service national de Batna a connu une importante affluence de jeunes désireux d'en savoir davantage sur la nouvelle loi relative aux obligations militaires, a-t-on constaté hier lors d'une visite guidée organisée à l'intention de la presse.

De nombreux jeunes présents ont fait part à l'APS de leur "satisfaction" quant aux nouvelles dispositions, notamment celle se rapportant à la réduction à 12 mois de la durée du service national (au lieu de 18). Le jeune Mostefa Lakhdar (20 ans), venu de la commune de Djerma, estime que cette mesure l'a incité à se rendre au bureau du service national pour régulariser sa situation. Le même avis est partagé par Cherif Megueleti, d'El Madher, qui s'est félicité en particulier de la disponibilité des officiers affectés au bureau à répondre à toutes les questions posées par les jeunes concernés. Le commandant Hicham Ferhati, officier responsable du bureau du service national de la wilaya de Batna, a souligné que cette campagne d'information s'est poursuivie du 16 au 26 novembre en cours dans les principales villes de la wilaya.

DJELFA**Projets de réalisation de 58 transformateurs électriques en 2015**

Cinquante-huit (58) transformateurs électriques seront réalisés dans la wilaya de Djelfa dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'urgence 2015, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Société de distribution du gaz et d'électricité Centre (SDC).

Ce programme vise à améliorer les prestations en matière d'alimentation en électricité, a indiqué, à l'APS, la chargée de communication au niveau de la SDC, Bencherif Radia.

Une enveloppe financière de 740 millions DA a été allouée pour la mise en œuvre de ce programme d'urgence, qui consiste, outre la réalisation de 58 transformateurs électriques à Charef, Hassi Fedoul et Messaad, en la réalisation d'un réseau de distribution d'électricité d'une longueur de 216 km et la rénovation d'un ancien réseau, a-t-elle ajouté.

Dans le cadre des programmes d'urgence 2013 et 2014 pour lesquels une enveloppe d'un milliard 961 millions DA a été allouée, 141 transformateurs électriques et 304 km de réseau de distribution de cette énergie ont été réalisées.

CONSTANTINE**Distribution début décembre de 160 logements sociaux à Messaoud-Boudjériou**

Un quota 160 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "début décembre 2014" dans la commune Messaoud-Boudjériou (Constantine) a indiqué, hier, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib.

Ces unités d'habitation seront distribuées à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie officielle qui sera organisée à l'occasion de la commémoration du 54e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a indiqué le même responsable à l'APS.

La localité rurale de Messaoud-Boudjériou, située à l'ouest de Constantine, compte plusieurs centaines de familles vivant dans des conditions précaires, selon les élus de cette commune.

La solution offerte par la formule de l'habitat rural pour résorber les constructions précaires se heurte à des difficultés en rapport avec la disponibilité d'assiettes foncières, ce qui explique la forte demande sur l'habitat social. Le directeur de l'OPGI a par ailleurs rappelé l'attribution "d'ici à la fin 2014 de l'annee en cours de 3.000 LPL à Ali Mendjeli. Ce quota important permettra, selon lui, d'accélérer de façon "notable" le processus de résorption des poches de précarité persistant dans la ville du Vieux-Rocher.

Des centaines d'autres unités du même segment seront également réceptionnées "au cours du premier semestre de 2015" dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, dont El Khroub, Aïn Abid et Di-douche-Mourad, a conclu la même source.

EMPLOI-SALON**L'Angem signe deux conventions de partenariat avec Lafarge Algérie et la CNAM**

L'Agence nationale de la gestion du micro-crédit (Angem) a signé jeudi deux conventions avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM) et l'entreprise Lafarge Algérie, à l'occasion de la tenue du salon national de la micro-activité.

La première convention signée par l'Angem en tant que représentant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, représentant le ministère du Tourisme, vise à orienter, sensibiliser et accompagner les artisans. Elle a pour objectif, aussi, la formation des artisans à la création et à la gestion des micro-entreprises, ainsi que la formation technique dédiée aux métiers de l'artisanat. La convention avec Lafarge Algérie, vise, pour sa part, à renforcer les capacités techniques des jeunes diplômés du secteur de la formation professionnelle spécialisés dans le bâtiment et les travaux publics, par la délivrance de formations et stages pratiques sur des solutions innovantes relatives à la pose et à la finition de bétons spéciaux. D'autres conventions-cadres seront signées, prochainement, avec d'autres secteurs dont le ministère de la Pêche et celui du Tourisme, a indiqué la ministre de la Solidarité nationale,



Mounia Meslem, qui a inauguré le salon de la micro-activité en présence de la ministre du Tourisme, Nouria-Yamina Zerhouni, la ministre déléguée à l'Artisanat, Aicha Tagabou, le ministre de la Jeunesse, Abdellkader Khomri et le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, ainsi que le directeur général de l'Angem, Mohamed El Hadi Aouajidja. Le salon de la micro-activité qui se tient du 27 au 30 novembre, constitue, selon les organisateurs, une opportunité aux 120 exposants et promoteurs de projets financés par l'Angem, de faire connaître leurs produits, et à l'Agence l'occasion de vulgariser et de sensibiliser à ses programmes, de mettre en exergue les cas de réussite et susciter l'échange dans le domaine du savoir-faire entre les exposants".

Les participants, issus de l'ensemble des wilayas du pays, proposent des activités diversifiées relevant des sec-

teurs de l'industrie alimentaire, de l'artisanat, de l'environnement et des services. Par ailleurs, un site web dédié aux annonces gratuites des promoteurs et des micro-entreprises, financés par l'Angem, a été lancé à cette occasion, afin de les aider, entre autres, à la commercialisation de leurs produits, de les faire connaître, tout en suscitant des échanges entre les inscrits.

Lors d'un point de presse tenu à la fin de la cérémonie inaugurale, la ministre a souligné que l'activité vise à vulgariser tous les systèmes et mécanismes mis en place pour les jeunes, notamment les handicapés, dont la présence dans les stands est remarquable".

Elle a indiqué qu'il s'agit également, à travers ce salon sous l'intitulé "le micro-crédit, un outil de cohésion sociale", de rendre visible ce mécanisme qui "fonctionne bien, puisqu'il a permis d'insérer 641 000 jeunes dont 63% des filles".

ÉDUCTION**M. Benramdane déplore le taux "très faible" de textes d'auteurs algériens dans les manuels scolaires**

L'inspecteur général de la pédagogie au ministère de l'Education nationale (MEN), Farid Benramdane a déploré hier le taux "très faible" de textes d'auteurs algériens dans les manuels scolaires, qualifiant la situation de "catastrophique".

"Il y a très peu de textes d'auteurs algériens dans les manuels scolaires. Cette situation est dramatique. Nous sommes presque des coûteux dans notre pays", a déclaré M. Benramdane à l'APS, en marge d'une journée d'étude portant sur "la lecture scolaire : concepts, méthodologies et pratiques". Il a souligné l'importance de la révision des livres scolaires où la "qualité" devra dominer sur la quantité et où il y a une "forte" dominante de textes algériens.

"Nous avons des statistiques qui montrent que dans le livre scolaire de la 4^e année seulement 2% des textes proviennent des auteurs algériens et 38% des textes sont anonymes. Cela est une insulte à l'intelligence culturelle

algérienne. Comme si nous n'avons pas d'auteurs", a-t-il regretté.

Interrogé sur l'éventuelle révision des livres, le responsable de la pédagogie a répondu par l'affirmatif. "Nous irons forcément vers un livre amélioré de qualité, mais surtout vers un livre manuel scolaire où il y a une forte dominance des textes notamment d'écrivains et poètes algériens", a-t-il dit.

M. Benramdane a précisé, à cette occasion, que cette journée d'études sur la lecture scolaire a été justement organisée pour donner la parole notamment aux inspecteurs ainsi qu'aux concepteurs de programmes et de manuels scolaires pour exprimer leur point de vue et souligner les lacunes dans les livres des trois paliers.

"Nous sommes en train de mettre le holà et revenir sur quelque chose qui s'intitule l'Algérien et qui est l'aboutissement d'un long processus historique datant depuis de milliers d'années", a-t-il déclaré. Le même responsable a expliqué que cette journée

rentra également dans le cadre de la mise en place par la tutelle des programmes de 2^e génération, jugeant important d'ouvrir un débat à l'intérieur du système éducatif.

"Il y a des problématiques qui sont liées à la lecture scolaire, à l'enseignement de l'histoire et de l'éducation civique, à l'enseignement de la didactique arabe non pas en tant que matière mais en tant que compétence", a ajouté le même responsable.

Tout au long de la journée, les conférenciers devront débattre de la littérature et éducation en Algérie, la compréhension de l'écrit et lecture scolaire, la créativité et projet identitaire ainsi que la littérature algérienne contemporaine dans les manuels algériens : état des lieux et perspectives.

Des recommandations sont attendues à la fin de la journée pour constituer une plateforme devant être prise en considération dans la future révision de manuels scolaires, selon les conférenciers.

RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**Le wali de Skikda passe en revue le bilan des programmes de développement**

Le bilan des programmes de développement dans la wilaya de Skikda était à l'ordre du jour de la réunion de travail tenue hier au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales en présence du wali de Skikda, Fawzi Benhocine, et des cadres centraux sous la présidence du secrétaire général du ministère, Ahmed Adli.

Dans une déclaration à la presse, M. Benhocine a indiqué que la réunion lui avait permis de passer en revue le développement, notamment les "trois programmes de développement mis en

œuvre dans la wilaya" qui ont bénéficié d'importantes enveloppes financières et de souligner leurs "nombreux avantages" pour la population de la wilaya.

La réunion a également permis de faire le point sur les problèmes qui subsistent dans la wilaya de Skikda et qui, a-t-il dit, "doivent être pris en charge au titre du prochain programme quinquennal".

La wilaya est aujourd'hui confrontée au "phénomène des bidonvilles", a-t-il dit, soulignant la nécessité de met-

tre un terme à ce type d'habitats "indécentes et précaires". Parmi les préoccupations des citoyens de la wilaya de Skikda, M. Benhocine a cité l'extension des chemins communaux et de wilaya et des routes nationales et l'achèvement du raccordement des communes montagneuses au réseau de gaz".

La réunion entre dans le cadre de la série de rencontres prévues par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, avec les walis de la République.

PATRONAT

Ali Haddad élu nouveau président du FCE



Ali Haddad a été élu hier à la tête du Forum des chefs d'entreprises (FCE) à l'issue d'un vote à main levée lors d'une assemblée générale élective de cette organisation, succédant au président démissionnaire Réda Hamiani.

Seul candidat en lice, le patron de l'ETRHB Haddad a été élu à l'unanimité pour un mandat de deux (2) ans lors de la séance de vote tenue à l'hôtel El Aurassi (Alger).

M. Haddad devrait être assisté par un conseil exécutif composé de 22 membres dont six vice-présidents, deux trésoriers et treize assureurs. La présidence du FCE était assurée, par intérim, depuis le 17 septembre dernier par Ahmed Tibaoui, vice-président de cette organisation, conformément aux dispositions du règlement

intérieur de l'organisation, après la démission du poste de présidence de Réda Hamiani (2007-2014) qui avait évoqué des «soucis de santé».

Créé en 2001, le FCE revendique quelques 360 chefs d'entreprises, représentant plus de 700 entreprises exerçant dans différents secteurs d'activité productives (biens et services). Omar Ramdane avait été le premier à avoir assuré la présidence de cette organisation patronale pendant sept (7) ans, avant d'être remplacé par Réda Hamiani.

L'indice de confiance des chefs d'entreprise en nette hausse en octobre (FCE)

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie a enregistré une nette progression au cours du mois d'octobre comparativement au mois précédent, a indiqué hier l'étude mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE). L'indice de confiance calculé pour le mois d'octobre est remonté de 12 points quittant ainsi la zone négative pour atteindre la valeur charnière de «zéro», indique le document. Cette valeur, qui était dans la zone négative depuis un plus d'un an, est calculée sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, et résulte d'une comparaison avec ceux

des principaux partenaires de l'Algérie. Une hausse, respectivement, de 16 points est observée pour le niveau des commandes et les perspectives de l'emploi, et de 11 points pour les stocks et les perspectives de production pour le prochain trimestre. Ainsi, la conjugaison des trois facteurs que sont les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks donne un indice de confiance des chefs d'entreprise, tous secteurs d'activité confondus, en progression de 12 points en octobre par rapport à septembre. Cette valeur qui avait stagné à -18 en juin et juillet a progressé régulièrement pour atteindre en octobre la valeur

«zéro», note le FCE. L'étude des indicateurs sectoriels fait ressortir la poursuite de la reprise des activités de services avec un indice positif ces deux derniers mois (+10 en septembre et +17 en octobre). L'indice des industries agroalimentaires (IAA) passe de -50 en septembre à zéro en octobre, alors que les industries manufacturières autres que les IAA et le BTPH persistent dans la morosité avec des indices toujours négatifs malgré une hausse respective de 10 et 6 points. Quant aux régions, elles affichent des indices de confiance (tous secteurs d'activités confondus) positifs avec +1 pour la région Centre et +3 pour les régions Ouest et Est.

FLN

M. Saâdani appelle au respect de la légalité constitutionnelle

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani a appelé mercredi à Alger au «respect» de la légalité constitutionnelle notamment en ce qui concerne le poste du président de la République et du Parlement avec ses deux chambres.

Lors d'une réunion avec les membres de son parti au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, M. Saâdani a indiqué que «ceux qui veulent porter atteinte au poste du chef de l'Etat afin d'y arriver par tous les moyens, doivent savoir que le président de la République a été élu légalement par les citoyens et il n'y a aucune ambiguïté là-dessus. Ceux-ci, a-t-il soutenu, n'ont qu'à attendre la fin de son mandat en 2019». Soulignant que le rôle des partis de l'opposition se «limite à la course à la présidence», M. Saâdani s'est dit étonné que les «partis de la +Coordination+, refusent le coup d'Etat en Egypte tout en voulant que cela se reproduise en Algérie». Qualifiant de pratique politique «malsaine» l'appel de l'opposition à la dissolution du Parlement sous prétexte qu'il «n'est pas habilité à réviser la Constitution», le SG du FLN a estimé que l'opposition veut porter atteinte à la plus importante institution constitutionnelle (Parlement), réaffirmant le soutien du parti à cette instance au sein de laquelle il est majoritaire. Il a indiqué dans ce sens que le président de la République «attend toujours» les propositions des partis de

l'opposition concernant la révision de la Constitution pour que le texte soit «consensuel», avec de plus larges prérogatives au Parlement, au gouvernement et aux partis de l'opposition. M. Saâdani a précisé que son parti continue d'appeler tous les partis politiques à «l'union et à l'action pour faire sortir le pays des crises qu'il traverse» saluant la position du FFS qui vise, selon lui à «construire le pays et non à entraver le rôle de l'Etat».

Il a, par ailleurs, invité les députés de son parti à œuvrer pour asseoir une coordination entre les groupes de l'APN et du Conseil de la nation afin d'aplanir les problèmes auxquels ils font face. Les députés du FLN ont appelé, durant cette rencontre, à la nécessité d'unifier les rangs afin de «prémunir» le parti contre ceux qui veulent «se l'accaparer à des fins personnelles». Selon un député, les problèmes auxquels le FLN est confronté sont suscités par des parties voulant que le parti reste dans une «crise sans fin» soulignant que les députés soutiennent les décisions de la direction du parti. En parallèle, des députés ont, au cours de cette rencontre, critiqué la décision de la direction du parti, de créer de «nouvelles mouhafadate à leur insu».

Certains intervenants n'ont pas manqué de diriger aussi des critiques à l'encontre du président du groupe parlementaire du FLN à l'APN en l'accusant de recourir au «népotisme et régionalisme».

FFS

Tenue d'«une conférence nationale de consensus»: Le FFS salue les partis politiques ayant adhéré à sa démarche

Le Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a salué hier les partis politiques qui ont adhéré à la démarche de son parti visant à tenir «une conférence nationale de consensus (CNC)», estimant avoir «bien avancé» dans cette initiative.

«Nous saluons les partis qui ont déjà adhéré à notre démarche et nous souhaitons l'adhésion de tout le monde», s'est félicité M. Nebbou, dans une interview au quotidien *Reporters*, ajoutant que le FFS restera à l'écoute de toute la classe politique (...) notre agenda est maintenu et nous allons continuer à rencontrer les partis, les syndicats et les associations.»

Estimant que le parti a «bien avancé» dans sa démarche, M. Nebbou a indiqué que le travail que «nous sommes en train de réaliser a permis de jeter des ponts entre les partis politiques, les personnalités et les acteurs de la société civile».

Mais, a-t-il souligné, «il y a une chose qui est également importante à mes yeux, c'est le travail de proximité que nous avons entamé il y a plus d'un mois», avant d'affirmer que «l'initiative a été accueillie favorablement par les citoyens», et qu'il reste, selon le responsable du parti, d'«essayer de la vulgariser davantage».

Evitant «les échos» enregistrés parmi les citoyens et les partis rencontrés, M. Nebbou a déclaré qu'«on peut qualifier cela de très positif», précisant qu'il s'agit d'un processus».

«C'est une démarche constructive. Nous sommes en train de construire quelque chose et nous le faisons doucement et nous allons persévérer dans notre démarche», a notamment dit le responsable du FFS qui a fait savoir que son parti n'a essayé aucun rejet catégorique quant à l'adhésion à cette démarche. «Quelles que soient les positions prises, nous sommes des politiques, et je pense que dans les jours et les semaines à venir, les choses vont évoluer. A ceux qui n'ont pas bien compris notre initiative nous disons que nous sommes disposés à donner encore une fois des explications», a soutenu, optimiste, le Premier secrétaire du FFS.

Après avoir expliqué que l'initiative du FFS qui avait été «mûrement réfléchie lors du cinquième congrès du parti», n'est pas une initiative conjoncturelle, M. Nebbou a affirmé que «nous ne pensons pas qu'il y a une autre issue (à la situation du pays) en dehors de cette démarche». «Nous avons la conviction profonde que c'est la démarche la plus cohérente, la plus juste et la plus adaptée à la situation actuelle du pays», a dit, convaincu, M. Nebbou, ajoutant que «nous allons persévérer dans notre démarche. Par la suite, c'est le peuple qui jugera».

Rappelant que «tout le monde parle de changement», le responsable du FFS a mis en exergue l'importance de «trouver un consensus sur le +comment+ de ce changement».

«Nous sommes en train de regrouper tous les protagonistes de la scène politique nationale autour d'une table, et à travers les propositions des uns et des autres nous arriverons à des solutions», a-t-il précisé. «On doit d'abord s'asseoir autour d'une table. Il faut que cela se fasse dans un climat apaisé», a recommandé M. Nebbou.

Interrogé sur la réaction de certains partis qui estiment que la démarche du FFS est «une bouée de sauvetage pour le régime...», M. Nebbou a répondu que son parti s'adresse aux «Algériennes et aux Algériens», soulignant que «les gens peuvent penser ce qu'ils veulent». «Nous sommes un parti autonome comme avant, et si vous parlez de parties de l'opposition, nous sommes le plus vieux parti de l'opposition en Algérie».

Maintenant, nous voulons bien être une bouée de sauvetage. Mais pour l'Algérie, non pour le régime, pour les citoyennes et les citoyens. Nous sommes un parti responsable, nous avons un capital politique et une expérience que nous avons mis au service de la nation algérienne», a-t-il argumenté.

OUARGLA

La prise en considération du plan d'aménagement dans l'étude du projet de voie ferrée soulignée

La nécessité de prendre en considération le plan d'aménagement du territoire de la wilaya dans l'étude relative à la réalisation de la ligne ferroviaire (boucle du Sud-Est), a été mise en exergue hier lors d'une rencontre d'évaluation à Ouargla. Lors de cette rencontre, le wali de Ouargla, Ali Bouguerra, a indiqué que cette étude technique doit être consolidée et enrichie par les propositions des membres de l'exécutif de wilaya et les présidents d'assemblées populaires communales (P/APC), pour prendre en charge notamment les projections d'extension de la ville, les champs pétroliers, les zones militaires, les ouvrages routiers, ainsi que les grands projets d'infrastructures économiques et sociales situés sur le tracé de ces futures lignes ferroviaires. Parmi ces projets, figurent la future zone industrielle de 500 hectares au niveau de la commune de Hassi-Benabdallah, un aéroport international proposé à la ville nouvelle de Hassi Messaoud et une nouvelle agglomération dans la localité de Remtha (zone agricole au Sud-Ouest de la commune de Rouïssat), a-t-il ajouté. Ces propositions visant à assurer l'accompagnement du bureau chargé de l'étude du projet ferroviaire seront déposées au niveau de la direction locale du transport, dans un délai fixé à une semaine à compter de ce jour, selon le même responsable. M. Bouguerra a insisté également sur la programmation de visites mensuelles sur les chantiers des lignes ferroviaires en cours de réalisation à travers la wilaya de Ouargla, en plus de l'organisation de rencontres élargies pour la présentation de l'étude des futures lignes ferroviaires projetées à travers les wilayas de Ouargla, Ghardaïa, El-Oued et Laghouat.

La voie ferrée reliant Hassi-Messaoud à Laghouat, via Ouargla et Ghardaïa (boucle du Sud-Est), fait partie du plan de liaison des villes principales des wilayas des oasis (Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt) au réseau ferroviaire national existant.

Il s'agira d'une voie unique électrifiée d'une longueur de 560 km, avec des caractéristiques lui conférant la possibilité de vitesses pouvant atteindre les 220 km/h pour les trains de voyageurs et 100 km/h pour ceux de marchandises, a-t-on précisé lors de cette rencontre d'évaluation. Cette boucle se compose de trois parties distinctes, à savoir la ligne Laghouat-Ghardaïa, et celles de Ghardaïa-Ouargla et Ouargla-Hassi Messaoud. Concernant la section Hassi Messaoud-Touggourt, les études sont achevées et les travaux de réalisation ont été lancés au début de l'année 2013, selon la fiche technique du projet. La rencontre d'évaluation, à laquelle ont assisté des membres de l'exécutif de la wilaya et les présidents d'APC, a été animée par des représentants de l'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif).

FORMATION

Aïn Témouchent: 80% des créateurs de micro-entreprises sont des diplômés de la formation professionnelle

80% des créateurs de micro-entreprises à Aïn Témouchent sont des diplômés de la formation professionnelle, a indiqué hier le chef de service formation de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya. Une étude effectuée par le service de la formation a démontré qu'environ 80% des fondateurs de micro-entreprises au niveau de la wilaya proviennent du secteur de la formation professionnelle, a ajouté Kaddour Mouffok Zenagi. Ce constat résulte des mesures d'accompagnement initiées par le ministère de tutelle et concrétisées sur le terrain par la DFEP de la wilaya, tant auprès des stagiaires depuis le début de leur formation, qu'auprès des différents dispositifs d'emplois des jeunes, a-t-il encore souligné à l'APS. La première étape d'accompagnement est basée sur la sensibilisation des stagiaires tout au long de leur formation, pour réfléchir à la création de micro-entreprises répondant à leur besoins et penchants. La seconde phase concerne le rapprochement des diplômés accompagnés par le service de formation des dispositifs d'emplois, à l'instar de l'ANSEJ, l'ANEM, la CNAC et autres DAIP. "Nous les aidons, dans ce sens, dans la constitution des dossiers réglementaires et leur dépôt", a déclaré le même responsable soulignant que des formations sont également assurées dans ce cadre pour faciliter, aux jeunes promoteurs, la gestion de leurs micro-entreprises. Cette situation a contribué à l'encouragement des jeunes à se rapprocher des établissements de formation professionnelle, en vue de décrocher un diplôme susceptible de leur ouvrir la voie vers un poste de travail, a fait savoir Kaddour Mouffok Zenagi. Lors de la dernière rentrée professionnelle de septembre 2014, pas moins de 4.000 inscrits ont été dénombrés entre les différents modes de formation (résidentielle, apprentissage, femmes au foyer, ...). La DFEP de la wilaya de Aïn Témouchent y avait procédé à l'ouverture de 4.727 postes de formation, a-t-on rappelé. A signaler que la même direction a enregistré, dernièrement, la sortie de 1.660 diplômés de la formation professionnelle des différents établissements de formation de la wilaya.

Lancement du projet de doublement de la RN 32 entre Oum El-Bouaghi et Khencela

Les travaux de réalisation d'un doublement de la RN 32 sur 32 km, entre Oum El-Bouaghi et les limites administratives de la wilaya de Khencela, ont été lancés hier par le wali d'Oum El-Bouaghi, Mohamed-Salah Manaâ.

D'un coût de 3,7 milliards de dinars, ce doublement permettra, à terme, d'améliorer la fluidité du trafic automobile entre les deux wilayas et d'éliminer les "points noirs" qui ont provoqué de nombreux accidents, selon les explications fournies au wali sur le



site de lancement de ce projet, à la sortie sud d'Oum El-Bouaghi.

Le projet qui devra être réalisé en 18 mois complètera les travaux de doublement exécutés sur cette même voie dans sa partie située dans la wilaya de Khencela, ont également indiqué les services lo-

caux en charge du secteur des travaux publics. Plus de 10.000 véhicules empruntent quotidiennement cet axe en direction de Batna et de Khencela, ainsi que vers les wilayas de Annaba, d'El Tarf, de Guelma et de Skikda, a-t-on encore précisé.

TRANSPORT

L'entreprise Infrafer a consacré 6,50 milliards de DA pour l'achat de matériel de réalisation des voies ferrées

L'Entreprise nationale de réalisation d'infrastructures ferroviaires (Infrafer) a consacré 6,50 milliards de DA pour l'acquisition, d'ici à avril 2015, de 28 nouveaux engins de réalisation de voies ferrées, a indiqué son PDG Slimane Bouchama hier à Alger.

"Infrafer dispose d'un plan d'investissement de 6,50 milliards de DA pour l'acquisition de 28 machines ultramodernes qui seront utilisées dans la réalisation et la rénovation des voies", a précisé M. Bouchama lors de la présentation du robot de soudage au siège de l'entreprise à Rouiba, en présence du ministre des Transports, Amar Ghoul.

"Nous avons passé les commandes auprès des fournisseurs et nous nous attendons à recevoir tout ce nouveau matériel au courant du premier semestre 2015", a-t-il ajouté. L'utilisation de ces nouvelles machines dans la réalisation des projets ferroviaires à travers le territoire national, permettra à Infrafer de réaliser un gain de temps et de livrer des infrastructures de bonne qualité, selon son premier responsable.

"Le soudage traditionnel permet d'effectuer une opération toutes les 17 minutes en moyenne. Avec ce robot automatisé, que l'Algérie est le deuxième pays au monde à posséder (après l'Autriche), celle-ci est réduite à deux minutes avec une grande performance dans la qualité de réalisation", a-t-il souligné. Pour la mise en marche du robot de soudage et sa maintenance, une équipe de vingt travailleurs d'Infrafer avait selon lui, reçu une formation en Autriche, dispensée par le fournisseur. Le plan de charge de l'entreprise Infrafer comporte la réalisation de 750 km de lignes ferroviaires pour un coût global de 32 milliards de di-



nars. "La mise en service des nouvelles machines (souduseuse, locomotive, fourrueuse, cribleuse, stabilisateur, ...) aidera l'entreprise à aller plus vite dans sa réalisation", a-t-il soutenu.

Après sa présentation au ministre des Transports Amar Ghoul, le robot sera acheminé vers la ville de Tissensilt pour être utilisé dans le chantier de réalisation de la voie ferroviaire Tissensilt-Boughzoul, à confié à l'APS le DRH d'Infrafer, Omar Benabdallah.

M. Ghoul, qui a félicité les responsables de l'entreprise pour les efforts engagés dans la modernisation des équipements, a assuré de sa disposition à subventionner toute nouvelle équisition de matériel, tout en leur rappelant l'ampleur de la tâche qui les attend.

"Nous vous encourageons à poursuivre cet effort de rénovation de matériel. Des projets importants vous attendent. A moyen terme, nous allons pouvoir disposer de 12.500 km de lignes ferroviaires électrifiées et modernisées", a dit M. Ghoul qui a insisté sur le volet formation afin d'arriver à maîtriser le fonctionnement de ces équipements et leur maintenance. La société nationale des transports ferroviaires (SNTF) indique sur son site internet

qu'elle exploite un réseau ferré de 3.854 km et "avec le programme d'extension et modernisation de ses lignes, la SNTF disposera d'un réseau de 10.000 km à l'horizon 2015." "Nous sommes fiers du niveau de développement atteint par Infrafer. L'effort de modernisation doit être maintenu afin d'occuper la position de leader dans son domaine au niveau national et régional", a-t-il souligné, précisant que les 28 machines commandées seront toutes acquises d'ici "avril prochain".

Le ministre a également instruit les dirigeants de l'entreprise de réfléchir à une nouvelle organisation interne "qui prendra en compte son développement" tout comme il a insisté sur la nécessité pour Infrafer de disposer de son propre bureau d'ingénierie. Née de la restructuration en 1986 de la SNTF, Infrafer est chargée principalement de la réalisation des grands travaux d'infrastructures ferroviaires, leur entretien et leur rénovation.

Elle réalise actuellement les projets de nouvelles voies Tissensilt-Boughzoul (139 km), Mécheria-El Bayadh (130 km), Mécheria-Béchar (140 km), Touggourt-Hassi Messaoud (154 km) notamment, selon un document de l'entreprise remis à la presse. APS

ENERGIE-GAZ

Pas de contraintes de financement des projets de gaz

Le directeur de l'énergie au ministère de l'Energie et des mines, Mekki MBarek, a indiqué, mercredi à Béjaïa, que les financements de projets relatifs à l'alimentation en gaz naturel «ne connaissent aucune contrainte» du fait de l'existence d'un fonds spécial important consacré au chapitre.

«Il n'y a pas de contrainte de financement, mais des difficultés de mise en œuvre des programmes au niveau local», a-t-il précisé devant les autorités locales, les élus et les représentants de la société civile, réunis pour débattre et se concerter mutuellement sur le programme de la wilaya, et surtout apaiser les mécontentements en rapport avec les raccordements en gaz naturel, qui se traduisent, dans la wilaya, par des coupures de routes récurrentes aux conséquences néfastes.

«L'évidence, la demande est telle qu'il n'est pas facile de répondre à tous et en même temps», a indiqué M. Mekki, qui a souligné cependant la volonté de l'Etat d'améliorer sensiblement le taux de pénétration du gaz dans la wilaya, programmé pour être doublé d'ici à l'horizon 2019.

Selon le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (Ex-Sonelgaz), Ahmed Derrai, il est question de raccorder à terme, en effet, quelque 60.000 foyers, extensibles à 100.000 contre seulement 99.000 abonnés actuellement. «Nous allons pouvoir rattraper les retards», a-t-il affirmé, subordonnant cependant le succès d'une telle opération, à la mobilisation de tous, sinon pour mettre fin, du moins pour atténuer sensible-



ment les oppositions de voisinage visant la pose des équipements et le passage des réseaux de l'entreprise, qui dans bien des cas, sont à l'origine des retards enregistrés.

L'exemple le plus illustratif en la matière, étant le cas d'une opposition au village de Tielsine (15 km à l'est de Béjaïa), où le refus de passage du gazoduc sur une distance de 1,5 km, a privé et prive depuis près d'une dizaine d'années, quelque 8.000 foyers de la ressource.

Les agglomérations de Souk-el-Té-nine, Melbou et Zlama (Jijel), en font les frais depuis 2005 en effet, alors qu'à leur niveau les réseaux et les installations sont achevés.

Rebondissant sur la question, M. Mekki, s'est longuement appesanti sur les conséquences de ce phénomène, mettant en garde sur son impact quant à la progression des programmes retenus ou à retenir pour la région. Car, au-delà de la pose des nouvelles conduites (réseaux de transport et de distribution), la wilaya s'apprête à réhabiliter une grande partie de son gazoduc, devenu inadapte et qui, de ce fait, en appelle à une solidarité de

tous, (administration, élus, citoyens) pour en hâter la concrétisation.

Pour se faire et surtout pour instaurer une dynamique vivante et pérenne, M. Mekki a plaidé en faveur de l'installation d'un comité de coordination et de suivi, composé des parties agissantes dans le projet gaz de la wilaya et ouvert aux représentants de la société civile. Une proposition qui a reçu d'ores et déjà l'assentiment de tous.

La réunion consacrée au gaz, organisée en présence de plusieurs directeurs centraux du ministère de l'Intérieur, a donné par ailleurs l'opportunité de passer en revue les autres contraintes qui entravent le développement économique en général de la wilaya et qui souvent se traduisent aussi par des fermetures de bâtiments publics (APC-daira) mais surtout de routes.

«Les revendications sont légitimes mais ce sont les méthodes de leur expression qui posent problème», a déclaré un cadre du ministère de l'Intérieur, affirmant : «Je viens avec un message d'espoir et un engagement pour que toutes les préoccupations soient prises en charge et concrétisées sur le terrain».

Un budget d'équipement conséquent est prévu pour la wilaya pour l'année 2015 qui, par ailleurs, va pouvoir bénéficier d'autres sources de financement, notamment du fonds commun des collectivités locales (FCL), qui va être décentralisé et soumis à un fonctionnement de type caisse, a-t-il indiqué.

FAO

L'Algérie exécute «très bien» ses programmes d'agriculture familiale

L'Algérie exécute «très bien» les programmes d'agriculture familiale «assistés techniquement» par l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a affirmé mercredi à Batna le représentant de cette organisation, Nabil Assaf.

Rencontré en marge d'un séminaire national sur «les moyens de promotion de l'agriculture familiale en Algérie», organisé à l'école nationale des forêts par la direction de la formation et de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture et du développement rural, M. Assaf a inscrit cette rencontre dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale qui vise à «souligner l'importance de cette agriculture pour l'économie des ménages» et à «exposer certaines expériences menées en Algérie et ailleurs».

Les participants au séminaire débattent, deux jours durant, des modalités de développement de l'agriculture familiale pour l'amener à contribuer d'une manière «substantielle» à la production agricole globale et à la sécurité alimentaire, a indiqué le même responsable, relevant que sur 570 millions d'exploitations agricoles à travers le monde, 500 millions étaient «familiales».

Le sous directeur à la vulgarisation agricole au ministère de l'Agriculture, Mohamed Khiati, a assuré de son côté que «les efforts sont déployés pour concevoir une stratégie nationale pour le développement de l'agriculture familiale et mettre en place les moyens nécessaires pour appuyer tous ceux qui s'inscrivent dans cette démarche, notamment les jeunes». M. Khiati a également indiqué qu'environ 10.000 projets de proximité ont été exécutés entre 2010 et 2013 en Algérie. Ce chiffre passera à 12.000 d'ici à la fin de 2014, a-t-il estimé, soulignant que ce type de projets sera adapté à l'avenir à la «notion d'agriculture familiale».

Il a également signalé qu'un travail est en cours, avec le concours de la FAO, pour organiser l'appareil de vulgarisation durant le prochain plan quinquennal. Le séminaire, de trois jours, regroupe des cadres des services des forêts, de l'agriculture, des instituts de formation, des instituts agricoles, des vulgarisateurs et des responsables des chambres de l'agriculture de plusieurs wilayas.

Les complexes d'ammoniac et d'urée d'Oran, une alternative «prometteuse» pour suppléer les ressources énergétiques conventionnelles

Les complexes d'ammoniac et d'urée d'Oran, nouveau segment économique en progression, constituent une alternative «prometteuse» supplémentaire aux ressources énergétiques conventionnelles dont le pétrole et le gaz.

Ces investissements, réalisés dans le prolongement de la zone d'Arzew Oran), augmentent d'importantes perspectives économiques, selon des experts et des cadres dirigeants des deux complexes, construits dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman d'un côté, et l'Egypte de l'autre.

D'après les premiers constats, la société «Sor fert» de production d'ammoniac et d'urée, fruit d'un partenariat entre les groupes algérien «Sonatrach» et égyptien «Orascom», promet un avenir économique radieux. A peine entrée en production, elle s'est adjugée la seconde place après le Groupe Sonatrach en matière de revenus tirés des exportations.

A titre illustratif, elle a réalisé, depuis le chargement de la première cargaison d'urée le 19 septembre 2013, près de 500 millions dollars, a fait savoir le directeur général-adjoint de Sor fert, également représentant de la partie algérienne dans cet investissement, Yazzid Benmamas.

La seconde opération de chargement de l'ammoniac a eu lieu le 15 octobre de la même année. L'usine avait entamé la production un mois auparavant, période nécessaire pour la constitution des stocks conformément aux normes et recommandations exigées en prévision de la phase commerciale, a-t-il ajouté.

Réalisé pour un coût supérieur à 1,6 milliard d'euros, ce complexe dispose d'importants équipements de stockage d'une capacité de 85.000 tonnes pour l'ammoniac, répartis sur trois bacs, ainsi que de deux lignes

de chargement au niveau des deux ports pétrochimiques d'Arzew et de Bethioua d'une capacité de 1.000 tonnes/heure.

Pour l'urée, transformée en granulé avant son chargement en vrac, Sor fert réserve un hangar de stockage d'une capacité de 100.000 tonnes, relié par deux lignes traitant chacune un chargement de 600 tonnes par heure.

Au plan commercial, cette société a réussi à s'introduire sur le marché mondial de l'ammoniac et de l'urée, se faisant une bonne réputation du point de vue qualité de ses produits et pouvant, en un temps record, répondre à la demande de ce marché, s'est félicité M. Benmamas.

De son côté, le directeur commercial de Sor fert, Mustapha Chakour, estime que la société est en train de réaliser de bonnes performances sur les plans commercial et économique en adoptant une stratégie de «marketing judicieux» pour attirer de grands clients de différents continents, notamment d'Europe et d'Amérique latine.

Selon lui, cette stratégie a permis de concrétiser, entre autres, un certain nombre d'objectifs, notamment en ce qui concerne le développement d'un réseau commercial, en s'appuyant essentiellement sur le suivi permanent des données et les avancées dans le marché mondial, qui exige l'amélioration de l'expertise, la maîtrise de l'outil technologique et l'actualisation des capacités productives.

La courbe ascendante des prix que connaît le marché de l'ammoniac et de l'urée soutient ce choix d'aller vers cette industrie, qui peut constituer un socle d'un nouveau créneau économique s'ajoutant aux énergies conventionnelles, de l'avis d'un cadre de la société.

Le prix de l'ammoniac est arrivé à hauteur de 600 dollars la tonne et celui de l'urée aux environs de 370 dollars. Edifiée sur une superficie de 37 hectares et réalisée par un

groupe composé d'entreprises algériennes et allemandes, cette usine fonctionne avec deux lignes de production, l'une réservée à l'ammoniac pour une capacité de production supérieure à 1,5 millions de tonnes/an et l'autre pour l'urée (plus de 1,2 millions de tonnes). Produit sur la base du gaz naturel vidé du gaz carbonique (CO2) et auquel est ajouté de l'hydrogène, l'ammoniac sert à plusieurs domaines industriels tels ceux de la transformation. L'urée, qui est un fertilisant ou bien un engrais, est bénéfique pour l'agriculture et même pour l'industrie pharmaceutique et d'autres.

Dans le procédé productif, le CO2 dégagé du gaz naturel lors de la production de l'ammoniac est réinjecté à nouveau pour l'urée. Un procédé jugé bienfaiteur pour la préservation de l'environnement évitant l'émission des gaz dans l'air.

Au plan national, la société Sor fert a réalisé un chiffre d'affaires annuel dépassant les deux milliards DA, revenus de la vente des engrangés pour les besoins locaux de l'agriculture.

Dans la perspective d'accompagner le développement agricole du pays, Sor fert propose ses produits en Algérie avec une réduction pouvant aller jusqu'à 50 %, selon M. Benmamas.

Disposant d'équipements modernes, l'usine fonctionne par des systèmes numériques et d'autres contribuant à la préservation de l'environnement à travers des outils d'analyses des échantillons de l'air. Elle utilise également des moyens évitant la nuisance sonore, ainsi que le recyclage des eaux usées.

Monté en 2007, cet investissement a permis la création de 750 postes d'emploi directs et 337 indirects.

Pour sa part, le complexe de l'ammoniac et de l'urée «AOA», réalisé dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et le Sultanat

d'Oman, s'apprête à entrer en production au courant du 4^e trimestre 2015 avec une capacité allant jusqu'à 2,4 millions de tonnes par an. Il est attendu que cette structure économique, construite sur une superficie de 75 hectares sur le prolongement de la zone pétrochimique d'Arzew, près du village de Mers El Hadjaj, renforce la nouvelle base industrielle dédiée à l'ammoniac et à l'urée.

Contrairement à Sor fert, la société AOA compte faire dans l'exportation avec comme priorité l'urée, en concentrant les capacités de production à hauteur de 90 % pour cette matière, selon son directeur général-adjoint.

L'usine dispose de grandes capacités de stockage, soit 150.000 tonnes réparties sur deux hangars réservés pour l'urée granulée, reliés à un quai de chargement de deux car- gaisons à la fois.

Elle comprend deux lignes de production comprenant chacune sur deux unités pour la transformation de l'ammoniac en urée qui, à son tour, passe de l'état liquide à l'état de granulé.

La société AOA a consenti des investissements pour l'acquisition d'une plateforme d'équipements servant à son auto-suffisance, notamment une mini-station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de traitement de 150 mètres cubes par heure, ainsi que pour les techniques de préservation de l'environnement.

À ce titre, ce complexe utilise des outils permettant d'analyser des échantillons d'air en adéquation avec le processus de production et en application des recommandations environnementales.

Cet investissement, où Sonatrach est associée avec la société d'Oman «Sohil Bahouan», a coûté 2,6 milliards dollars, a-t-on indiqué.



Le marché pétrolier cherche son équilibre avant la conférence de l'Opec

Le pétrole augmentait légèrement mercredi cherchant son équilibre en fin d'échanges européens, après avoir atteint son plus bas niveau en quatre ans, dans un marché pessimiste, avant la conférence de l'Opec hier.

En fin de journée, le baril de Brent de la mer du Nord valait 78,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 3 cents par rapport à la clôture de mardi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance à grappillait 7 cents, à 74,16 dollars. La référence américaine du brut a chuté jusqu'à 73,30 dollars, un minimum depuis le 14 novembre, jour où il avait marqué un plus bas depuis septembre 2010 (à 73,25 dollars).

Les prix du pétrole sont tombés mercredi à des plus bas proches de leurs minima en quatre ans atteints mi-novembre alors qu'il «est largement attendu que la réunion de l'Opec (Organisation des pays exportateurs de pétrole) n'aboutisse pas à une réduction de la production», expliquait un analyste.

En effet, les pays membres de l'OPEP, qui pompe un tiers de l'offre mondiale de brut, restait divisé à la veille d'une de ses plus importantes réunions depuis des années.

Certains membres de l'Opec, comme le Venezuela et l'Iran, plaident ouvertement pour une réduction du plafond de production, fixé à 30 millions de barils par jour (mb/j) depuis fin 2011, dans l'idée de freiner la chute des cours.

Ainsi, le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, a appelé l'Opec à «prendre une décision pour contrôler le marché», et souhaité «une contribution des pays producteurs hors-Opec pour parvenir à réduire la surabondance d'offre, lors de son arrivée mercredi dans la capitale autrichienne.

Mais le ministre saoudien du Pétrole, Ali Al-Nouaimi, a laissé entendre mercredi qu'il allait défendre une reconduction du plafond de l'Opec, doucement les espoirs d'une diminution du plafond.

«Le marché finira bien par se stabiliser», a-t-il lancé à des journalistes, selon des propos rapportés par l'agence Dow Jones Newswires.

Compte tenu de ces déclarations, «il n'y a plus beaucoup de chances qu'une réduction de la production soit décidée lors de la réunion de l'Opec», jugeaient le coup les analystes de la banque Commerzbank.

Par ailleurs, le marché digérait une hausse plus forte que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis la semaine dernière.

Selon le département américain à l'Energie (DoE), ces stocks ont en effet progressé de 1,9 million de barils alors que les analystes tablaient sur une légère baisse (-100.000 barils).

Les réserves de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) ont, elles, baissé de 1,6 million de barils, enregistrant une diminution plus importante qu'escompté (-900.000 barils).

La production américaine continuait par ailleurs à progresser, s'installant pour la troisième semaine consécutive au-delà du seuil psychologique de 9 mb/j.

Ce niveau avait été dépassé début novembre pour la première fois depuis 1983 au moins, lorsque le DoE a commencé la publication de ses statistiques hebdomadaires.

La forte croissance de la production pétrolière américaine est l'un des facteurs responsables de la chute des prix du brut ces derniers mois (environ -30% depuis la mi-juin), car cela agrave la surabondance d'offre à un moment où la demande croît lentement.

Mme NADIA CHETTAB, PROFESSEUR DE SCIENCE ÉCONOMIQUE À ANNABA :

La réindustrialisation est tributaire du développement de territoires spécialisés

L'Algérie a consenti beaucoup d'efforts pour soutenir les secteurs hors hydrocarbures, mais les résultats restent en deçà des attentes d'où la nécessité d'aller vers une réindustrialisation basée sur le développement de territoires spécialisés, a souligné mercredi à Alger, une professeur de sciences économiques à l'université d'Annaba.

«L'Algérie a déployé de gros efforts en termes d'investissements réalisés dans le cadre des trois plans quinquennaux précédents notamment dans les infrastructures et le soutien aux secteurs hors hydrocarbures, cependant les résultats restent en deçà des attentes», a estimé Nadia Chettab, lors d'une conférence sur le thème «l'économie algérienne: une réindustrialisation qui appelle un nouveau regard des pouvoirs publics».

Elle a relevé qu'il ne suffisait pas de «distribuer des financements pour améliorer le climat des affaires mais (il faut) mener des études scientifiques pour identifier les potentialités et les atouts de chaque territoire».

«Aujourd'hui, le territoire est un support sur lequel l'Etat doit intervenir pour aider les entreprises à être plus



compétitives. Il s'agit de construire des avantages comparatifs spécifiques à chaque territoire», a-t-elle jugé, au cours de cette rencontre organisée par l'institut national d'études de stratégie globale (Inesg).

Cette économiste plaide en faveur de politiques de développement différentes d'une région à une autre en prenant en considération les avantages et les atouts de chacune, mettant en avant la nécessité de l'ancrage territorial et de la spécialisation dans les activités économiques en coordination avec tous les acteurs.

Mme Chettab a cité à titre d'exemple la Corée du Sud qui accorde une priorité au développement d'au moins 14 secteurs d'industries naissantes ainsi que les Etats-Unis qui misent notamment sur les secteurs de la défense et de l'aéro-

nautique. Revenant sur le cas algérien, elle a fait remarquer que les wilayas qui connaissent une concentration d'un grand nombre de PME sont Alger, Oran, Tipasa et Boumerdès, alors qu'un nombre plus faible de ce type d'entreprises sont basées à Tindouf, à Bordj Bou-Arréridj et à Guelma.

Dans les régions de Blida, de Boumerdès, d'Oran, de Tipasa, de Tizi-Ouzou, de Constantine, de Sétif, d'Annaba et d'Alger, les activités économiques et industrielles sont diversifiées mais sans spécialisation, a-t-elle déploré. Elle préconise, pour augmenter la contribution de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) actuellement moins de 5%, d'adosser les décisions politiques au travail de recherches scientifiques pour parvenir à des résultats économiques «fructueux».

M. ALIOUI S-G DE L'UNPA

Réunir les conditions pour l'amorce d'une agriculture durable

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé, mercredi à Tlemcen, à réunir les conditions nécessaires pour l'amorce d'une agriculture durable.

Ces conditions exigent le renforcement de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) pour en faire un institution financière au service des agriculteurs, en plus de la création d'un fonds de garantie des crédits agricoles, pour soutenir l'agriculture et les travailleurs de la terre face aux catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, ...), a-t-il indiqué lors d'une cérémonie de célébration du 40^e anniversaire de la création de l'UNPA, organisée au plateau Lalla Setti, en présence du conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Bougnazi, de cadres du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et d'opérateurs du secteur.

M. Alioui a également insisté sur l'importance des études prospectives (composantes, contenus, opérateurs) afin de permettre au secteur de jouer convenablement son rôle et d'apporter des solutions, tout en rappelant que la revendication principale reste la création d'un haut conseil national de l'agriculture.

Le secrétaire général de l'UNPA a aussi précisé que son instance, qui a 40 ans d'existence, a offert aux fellahs une tribune pour exprimer leurs préoccupations socio-professionnelles et défendre leurs droits et acquis, déclarant «nous sommes fiers des réalisations acquises et conscients des échecs, des entraves et des difficultés que rencontre



ce secteur stratégique et dont le fellah n'est pas responsable».

M. Alioui a en outre rappelé les grands projets puisés du programme du président de la République, notamment celui visant la création d'une superficie irriguée d'un (1) million d'hectares.

Selon le secrétaire général de l'UNPA, cette superficie permettra en cas de disponibilité de moyens, d'éviter au pays de payer des factures coûteuses de blé importé (6 milliards de dollars) et de lait (1,2 milliard de dollars).

Le même responsable a abordé les questions auxquelles fait face le secteur dont celle inhérente à «l'agression du foncier agricole».

Le secrétaire général au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Fodhil Ferroukhi, a indiqué,

dans son intervention, que sur décision du président de la République, le budget du secteur connaîtra une augmentation durant le plan quinquennal 2015-2016 de 200 à 300 milliards DA annuellement, soulignant que cette décision a été prise dans le but d'assurer une autosuffisance et de mettre fin au recours aux marchés extérieurs.

Il a signalé, d'autre part, la régularisation du foncier agricole après la promulgation des lois d'orientation et de concession agricoles qui garantissent la préservation de la terre comme richesse nationale et protègent le fellah, avant d'exprimer sa satisfaction quant à la remise d'actes et à la prise de conscience des agriculteurs de cette situation.

Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdellahid, a annoncé, pour sa part, que les services de l'hydraulique réservent prochainement les eaux superficielles stockées dans les cinq barrages de la wilaya pour l'agriculture afin de permettre l'extension des terres irriguées.

La wilaya a enregistré la mise en service de deux stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité globale de 400.000 mètres cubes, a-t-il ajouté.

Une exposition de différents produits agricoles dont les fruits, les légumes et les produits d'apiculture, de laiteries et de pépinière a été organisée pour la circonstance mettant en relief des spécialités modernes ayant trait notamment à l'hydraulique, le froid et l'artisanat lié à l'activité agricole.

BORDJ EL KIFFAN

20 ans de réclusion pour l'assassin

A.Ferrag

Nacer, la trentaine, cet homme vient de commettre un crime odieux sur la personne de son voisin Nassim âgé de 27 ans.

L'affaire est traduite devant le tribunal criminel d'Alger, en ce mois de novembre 2014. Le crime pour lequel comparaît Nacer, se rapporte à un homicide volontaire perpétré sur son voisin. Les faits remontent au 12 septembre 2013. Une dispute éclate entre les deux voisins. Aveuglé par la colère, Nacer tire un couteau de sa poche avec lequel il porte cinq coups en plein ventre à Nassim.

Lors de sa comparution, l'accusé a déclaré à la barre que « j'ai tué mon voisin dans un moment de colère, car il a manqué de respect à ma sœur, je n'avais nullement l'intention de le tuer ».



Le représentant du ministère public, lors de sa prise de parole, a mis en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 25 ans de réclusion criminelle. L'avocat de la défense réclame les circons-

tances atténuantes. Après délibérations, Nacer est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire conformément aux articles 254 et 255 du code pénal.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Les autorités interpellées pour un remboursement à 100 % des malades

L'association des hypertendus de la wilaya d'Alger a interpellé hier à Alger les pouvoirs publics pour que soient assurés à 100% les malades atteints de cette pathologie chronique.

«Nous interpellons les pouvoirs publics afin de considérer notre revendication qui consiste à ce que les malades atteints d'hypertension artérielle soient assurés à hauteur de 100 % et non pas seulement à 80%, eu égard au caractère chronique de cette pathologie», a précisé, à l'APS, le président de l'association, Redouane Mokhbi.

Il s'exprimait en marge des portes ouvertes organisées à l'occasion de la journée nationale de l'hypertension artérielle, célébrée tous les 26 novembre, en même temps que celle dédiée à l'échelle internationale au diabète, le 14 novembre.

Le représentant des hypertendus d'Alger a tenu à préciser, à ce propos, que les autorités ont été déjà saisies, par écrit, de cette question et ce, depuis 2012 et qu'elles en ont été rappelées à deux reprises depuis.

«Nous avions saisi toutes les parties concernées, à savoir les ministères de la Santé, du Travail, de la Solidarité nationale, la Sécurité sociale, etc, mais chaque département nous renvoie vers l'autre», a déploré



M. Mokhbi, précisant qu'il envisage de reformuler prochainement sa revendication auprès des concernés.

Rappelant qu'«un tiers de la population est touché par cette pathologie chronique, soit plus de 10 millions d'Algériens», le président de l'association de wilaya a mis en avant la faiblesse du pouvoir d'achat qui pénalise une large frange de la population.

«C'est davantage le cas pour les malades non assurés, dont notamment les veuves, les femmes divorcées ou celles dont les époux ne travaillent pas et ne peuvent, par conséquent, pas bénéficier des prestations de la Sécurité sociale», a-t-il souligné.

M. Mokhbi a, néanmoins, relevé la prise en charge de cette catégorie de malades par le biais de la «carte de démunis» à la faveur de laquelle deux médicaments leur sont gracieusement octroyés par l'Entreprise nationale de distribution de médicaments (Endimed).

Le seul «bémol» à ses yeux étant la «lenteur» administrative qui contraint les malades non assurés souhaitant bénéficier de cette mesure à attendre un temps plus ou moins long pour ce faire.

Abordant la thématique des portes ouvertes, le président d'association a souligné l'intérêt de la sensibilisation et de l'information en vue de prévenir contre les risques sanitaires encourus par des pathologies comme l'hypertension artérielle et le diabète.

Il s'agit, en outre, de sensibiliser la population atteinte sur les usages et les bonnes pratiques à adopter aux fins de réduire les conséquences de ces maladies sur leurs santé. D'où la présence à cette manifestation de médecins spécialistes mobilisés, la journée durant, pour prodiguer les conseils nécessaires aux concernés.

CONCESSION AGRICOLE

Aménagement de 11 périmètres au profit des jeunes d'Illizi

Onze (11) périmètres agricoles destinés aux jeunes sont en cours d'aménagement, dans le cadre de la concession agricole, a-t-on appris hier auprès des responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).

Les travaux engagés concernent la réalisation de puits d'irrigation, le raccordement à l'énergie électrique et de réalisation de huit (8) forages ont été achevés, selon la même source. Trois (3) autres périmètres agricoles au chef-lieu de wilaya vont connaître des opérations similaires, au niveau des zones de «Tihin Tbareg» (200 ha), «El-Haloufa» et «Tarab» (20 ha chacun).

L'opération d'électrification sur une distance de 1 km aux périmètres «Mrekse» (20 ha, commune de Debdeb) et «Zaraitine» (500 ha, commune d'In-Amenas) a été achevé, de même que la délimitation d'un périmètre agricole à «Time-roualine» (200 ha), dans la commune de Debdeb, a fait savoir M. Brahimi.

Le périmètre agricole d'Ohanet (400 ha), dans la commune d'In-Amenas, va bénéficier de travaux similaires portant sur la réalisation de quatre forages.

Ces opérations de développement dont a bénéficié dernièrement le secteur dans la wilaya d'Illizi devra contribuer sensiblement au développement de l'agriculture et à l'accroissement des capacités de production locales en différents produits, a-t-il précisé.

Dans la commune de Bordj Omar Driss,

il a été procédé au choix de l'entreprise chargée de la réalisation de trois (3) forages au périmètre «El-Tayara» (200 ha), tandis que pour le périmètre de «Ghli Ghlouss»

Ce seront, en effet, 4456 foyers de la daïra de Barbacha auquel parviendra bientôt à domicile le gaz naturel, une fois l'opération de raccordement achevée. Le projet vient d'être lancé au bénéfice de deux communes de cette daïra, à savoir Barbacha (chef-lieu de daïra) et Kendira. La date de l'opération de raccordement concerne 3145 familles à Barbacha même, et 1311 autres foyers de la commune de Kendira. Elle s'inscrit dans le cadre de la 2^e tranche du programme quinquennal 2010-2014 et aura nécessité une enveloppe d'un milliard de DA.

AB

MÉTÉO

Pluie orageuse sur la Saoura et passage pluvieux au Nord dès lundi

Des conditions météorologiques instables seront observées ce week-end sur la majeure partie des régions du Sud-Ouest et des Hauts-Plateaux sous l'effet de la pénétration, à partir d'aujourd'hui, d'une nouvelle perturbation pluvio-orageuse en provenance de l'Atlantique, indiquait hier l'Office national de météorologie (ONM).

Cette perturbation affectera à partir de la soirée d'aujourd'hui plusieurs régions de la Saoura et des Hauts-Plateaux, dont Béchar, Naâma, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, Saïda, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, a expliqué à l'APS, le chargé de communication de l'ONM, Brahim Ambar.

Elle sera accompagnée d'averses orageuses localement assez marquées et d'un rafraîchissement sensible des températures ainsi que des vents assez forts avec fréquents tourbillons de sable sur la majeure partie de ces régions, a-t-il ajouté.

Une nette amélioration s'établira progressivement sur ces régions à partir de dimanche, selon M. Ambar qui a fait savoir que l'activité pluvio-orageuse se déplacera vers les régions du littoral entre la soirée de dimanche et la journée de lundi.

Les régions du Nord seront marquées, durant le week-end, par un temps généralement voilé à nuageux avec localement quelques pluies sous l'effet de l'activité pluvio-orageuse intense qui affecte principalement les régions du Sud-Ouest et des Hauts-Plateaux, a-t-il indiqué, ajoutant que les températures varieront en général de 20°C/24°C vers les régions du littoral et de 10°C/12°C vers l'intérieur.

Un changement notable sur l'ensemble des régions nord, marqué par des chutes de pluies et averses orageuses, sous l'effet du passage d'une perturbation pluvieuse accompagnée d'un rafraîchissement sensible des températures, sera observé durant la soirée de dimanche et la journée de lundi, relève l'ONM.

CARBURANTS

Un centre de stockage de 100.000 m³, bientôt à M'sila

La wilaya de M'sila sera «bientôt» dotée d'un centre de stockage de carburants d'une capacité de 100.000 m³, a déclaré le directeur de l'énergie et des mines, Hocine Anane, jeudi à l'APS.

Une assiette foncière sera dégagée avec le concours de l'administration des domaines en vue de lancer la construction de ce centre destiné à renforcer les capacités de stockage de la wilaya qui se limitent à l'heure actuelle à 15.000 m³ (10.000 m³ pour le gas-oil et 5.000 pour l'essence), a-t-il indiqué.

La réalisation de ce projet, inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise publique NAFTAL permettra de «prolonger la durée d'autonomie de la wilaya en la matière et à répondre aux besoins accrus pouvant naître en cas d'intempéries», a fait savoir ce responsable.

Alimenté par chemin de fer, l'actuel centre de stockage de la ville de M'sila approvisionne un réseau de distribution composé de 62 stations-services, en attendant l'ouverture de 12 autres actuellement en chantier, a ajouté la même source.

Un volume de 203.337 m³ de carburants a été commercialisé au cours de l'année 2014 dans la wilaya de M'sila.

APS

Le Royaume-Uni déploie des hélicoptères en Sierra Leone pour la lutte contre Ebola (DFID)

Le Royaume-Uni a déployé des hélicoptères de la Marine royale (Royal Navy) pour acheminer de l'aide matérielle dans le nord de la Sierra Leone dans le cadre de ses efforts de lutte contre Ebola, a annoncé mercredi le ministère britannique du Développement international (DFID).

En réponse à une demande du Programme alimentaire mondial (PAM), un hélicoptère Merlin de la Royal Navy a transporté «des fournitures urgentes» pour la construction d'un camp d'assistance à proximité d'un centre de soins à Kumala, dans le nord de la Sierra Leone, a déclaré le DFID dans un communiqué.

Le centre a une capacité de 28 lits et les enfants de moins de cinq ans peuvent y être traités. Le DFID a ajouté que le centre, situé dans une région montagneuse, n'est pas accessible par la route pour le moment.

En cinq jours, 5,5 tonnes d'équipement ont été transportées par les hélicoptères Merlin, a noté le DFID.

HAYABUSA-2 Le Japon a rendez-vous avec un deuxième astéroïde



Le Japon s'apprête à lancer cette semaine sa sonde Hayabusa-2 qui doit rejoindre en 2018 l'astéroïde 1999 JU3, deuxième rendez-vous interstellaire de cette nature après la mémorable épopée de l'ainée Hayabusa.

La fusée H-2A doit décoller demain vers 13h30 de la base de Tanegashima dans le sud de l'archipel pour envoyer dans l'espace Hayabusa-2.

Cette sonde se dirigera ensuite vers 1999 JU3, un astéroïde à peu près sphérique de moins d'un kilomètre de diamètre, qu'elle devrait atteindre aux environs de la mi-2018.

L'objectif: collecter des poussières du sous-sol de ce corps céleste rocheux qui contient du carbone et de l'eau, pour tenter de comprendre quelles matières organiques et aqueuses étaient originellement présentes dans le système solaire. Le retour sur Terre est prévu vers fin 2020.

«Cette mission de recueil de matières primitives a le potentiel de révolutionner notre compréhension des conditions de formation des planètes», écrit l'équipe qui pilote le projet au sein de l'Agence d'exploration spatiale japonaise (Jaxa).

«Cela peut en outre nous fournir des informations importantes» pour mieux protéger la planète.

Hayabusa-2 est presque similaire à Hayabusa, mais bénéficie de technologies améliorées tirant les leçons des nombreuses avaries dont a été victime la première mission, pour le moins cocasse mais finalement réussie.

L'astéroïde 1999 JU3 visé cette fois a la même orbite que le précédent, Itokawa. Il est toutefois deux fois plus large et contient des substances organiques de nature différente.

SUÈDE

Un homme abattu par balles à Stockholm

Un homme âgé de 32 ans a été abattu par balles dans une voiture à Stockholm, a rapporté le journal suédois *Aftonbladet* mercredi. Plusieurs coups de feu ont été tirés dans la voiture au cours d'un incident que des témoins ont qualifié «d'exécution», a précisé la même source.

Une Mercedes argentée est présumée avoir servi lors de la fusillade s'étant produite à Sollentuna, une banlieue de la capitale suédoise.

«Des témoins l'ont vue quitter la scène suite à la fusillade», a déclaré le porte-parole de la police de Stockholm Lars Bystrom à l'agence de presse suédoise TT.



«Nous avons intercepté un véhicule correspondant à la description vers 10h du soir à Norrviken, au nord de Sollentuna», a-t-il dit.

La police a ouvert une enquête sur cette fusillade, qui semble être liée à deux autres meurtres ayant eu lieu plus tôt cette année.

CÔTE D'IVOIRE

Deux bateaux chinois arraisonnés pour pêche illégale

Deux bateaux de pêche industriel chinois ont été arraisonnés mercredi par la marine ivoirienne alors qu'ils exerçaient illégalement leur activité dans les eaux territoriales de ce pays, a-t-on indiqué de source militaire.

Les deux chalutiers de 45 mètres ont été escortés jusqu'au port d'Abidjan, où des spécialistes des affaires maritimes et de la direction ivoirienne de la pêche font actuellement les constats d'usage, a indi-



qué à l'AFP le contre-amiral Konaté Djakaridja.

Les cinq marins à bord de chacun des bateaux n'ont «pas encore été placés aux arrêts» et «restent pour l'instant à bord de leurs navires», a déclaré le capitaine de corvette Vallès Dadié, qui a participé à l'arraisonnement.

Les deux chalutiers n'avaient pas la «licence» leur permettant d'être actifs en Côte d'Ivoire et pêchaient en outre dans des «eaux interdites», a commenté le contre-amiral Djakaridja.

USA

La Californie va renforcer le système d'alerte précoce aux séismes...

Les autorités de la Californie, un Etat fréquemment en proie aux tremblements de terre, envisagent de mener un déploiement majeur du système d'alerte précoce aux séismes à partir de l'année prochaine, lequel devra bénéficier à des écoles, aux casernes de pompiers et à plus d'entreprises privées.

Le plan, qualifié d'«ambitieux» et qui aura besoin de 16,1 millions de dollars

par an pour être finalisé et entretenu, met en évidence les progrès scientifiques réalisés dans la mise en place du système qui peut avertir bien en amont d'un séisme majeur dans les régions métropolitaines.

Jusqu'à présent, seuls des organismes gouvernementaux, des universitaires et quelques entreprises privées ont reçu des alertes. Cependant, les

autorités de l'Etat ont déclaré qu'elles sont en train d'établir un robuste système central, et ont maintenant suffisamment de capteurs au sol dans les régions de Los Angeles et San Francisco en vue d'y étendre l'accès.

La côte ouest des Etats-Unis a pris beaucoup de retard sur les pays en proie aux séismes comme le Japon, Taiwan, le Mexique et la Turquie.

...l'Agence américaine de protection de l'environnement s'attaque à la pollution à l'ozone...

L'Agence américaine de protection de l'environnement (APE) a proposé mercredi de renforcer les normes sur la qualité de l'air pour l'ozone au niveau du sol, le principal composant du smog, qui provoque asthme, décès prématurés et problèmes de santé. La proposition appelle à relever les normes nationales pour la

qualité de l'air ambiant en ce qui concerne l'ozone au niveau du sol, à un niveau entre 65 et 70 parties par milliard (ppb), tout en évitant un niveau encore plus bas, jusqu'à 60 ppb.

L'APE a indiqué que la fourchette proposée était «basée sur des preuves scientifiques récentes à grande échelle.»

Dans le cadre de la loi sur la propriété de l'air (Clean Air Act), l'APE doit revoir les normes tous les cinq ans et l'agence l'avait fait pour la dernière fois en 2008, les établissant à 75 ppb. L'EPA doit revoir ses limites en matière de pollution tous les cinq ans. La dernière mise à jour des normes d'ozone remonte à 2008.

...l'ADN survit à un voyage dans l'espace et au retour dans l'atmosphère

Des molécules d'ADN attachées à différents endroits sur une capsule lancée dans l'espace à bord d'une fusée ont survécu même au retour dans l'atmosphère terrestre malgré le fait d'avoir subi des températures très élevées, selon une recherche publiée mercredi.

Cette expérience, menée lors d'une mission européenne Texus en mars 2011, a montré qu'après le lancement,

un vol dans l'espace, une ré-entrée dans l'atmosphère et un atterrissage de la capsule, les molécules d'ADN se trouvaient encore sur la capsule.

Autre surprise pour les scientifiques, l'ADN qui avait survécu était encore capable de transférer des informations génétiques à des cellules de bactérie et de tissus conjonctifs. «Cette recherche fournit des preuves expérimentales

que l'information génétique de l'ADN peut survivre à des conditions extrêmes de l'espace et à un retour dans les couches denses de l'atmosphère» où le frottement à grande vitesse sur la capsule peut faire monter la température jusqu'à 1.000 degrés, explique le professeur Oliver Ullrich, de l'Institut d'anatomie de l'université de Zurich, co-auteur de cette recherche. **APS**

CINÉMA/FINANCEMENT

Les commissions renouvelées du FDATIC installées par la ministre de la Culture

Les nouvelles commissions de lecture et d'évaluation financière du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC) ont été installées mercredi à Alger par la ministre de la Culture Nadia Labidi.

Il s'agit du renouvellement des membres de ces deux commissions, l'une de lecture (de scénario) et l'autre en charge de l'évaluation des projets cinématographiques, à la suite de l'expiration du mandat des précédents membres en mai dernier. Présidée par l'universitaire et scénariste Tahar Boukella, la commission de lecture est composée des comédiens Abdelhamid Rabia et Bahia Rachedi, des scénaristes Aissa Cheriet, Boukhalfa Amazit et Fatima Ouzzane, outre les universitaires Hadjer Khoui-



dri, Mourad Senoussi et Ahmed Ouyed. La présidence de la commission d'évaluation financière est confiée quant à elle au cinéaste et producteur Lamine Merbah, entouré de Mokrane Aït Saâda (producteur), Mahdi Benaiissa (directeur de production) et Mustapha Maïtoub, chef du département chargé des finances à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc).

«L'installation des nouvelles commissions s'inscrit dans la continuité», a affirmé la ministre, qui a ajouté que les deux instances œuvraient «dans la transparence et le respect du critère d'égalité des chances».

Evitant l'importance d'encourager la création cinématographique, toutes catégories confondues, la ministre a souhaité une plus grande ouverture sur les jeunes cinéastes pour leur permettre d'exprimer pleinement leurs talents: «On doit accepter l'audace» des jeunes créateurs dans nos productions et élaborer des films qui nous ressemblent...», a-t-elle dit.

M'SILA

Le patrimoine culturel de la Hodna mis en valeur à Hassi El-Gara (Ghardaïa)

Les multiples facettes du patrimoine culturel, matériel et immatériel, de la région de la Hodna (wilaya de M'sila), sont mis en valeur à Hassi El-Gara, à l'occasion de la tenue à Ghardaïa d'une semaine culturelle. Aux sons de la troupe folklorique de Hamma El-Dalaâ et entrecoupés de youyours stridents, a été inaugurée mercredi cette manifestation, au centre culturel «Chahid Abdelkader Benhaoud», en présence des autorités locales et d'un public nombreux.

Organisée dans le cadre des festivals de la culture et des arts populaires, initiés par le ministère de la Culture, cette semaine culturelle constitue «un espace et une passerelle» de rapprochement entre les citoyens des différentes régions du pays, a indiqué à l'APS le directeur de la culture de Ghardaïa, Brahim Daddi Addoun.

Il a souligné de même que cette manifestation permet aux habitants de la région de se divertir et d'échanger les expériences entre associations portées sur les produits de l'artisanat, l'art culinaire traditionnel et la musique bédouine.

À travers une exposition riche et variée du patrimoine, dans toute sa diversité, de la région de Hodna, le public des Oasis de Hassi El-Gara et El-Menea (voisine) découvre les multiples facettes culturelles, l'histoire, les costumes traditionnels, les bijoux et les arts plastiques de la région du Hodna (M'sila et Bousaâda).

Cette manifestation culturelle comporte également des



expositions de photographies et de documents retracant l'histoire de Bousaâda et M'sila ainsi que leurs sites touristiques et archéologiques, telle la prestigieuse Qalaâ des Béni-Hammad, et les produits artisanaux, particulièrement les tapis traditionnels, signale-t-on. Des troupes de danses, de chants folkloriques et de poésie populaire, propre aux régions de Bousaâda et M'sila animeront durant quatre jours des soirées, à la satisfaction du public de Hassi El-Gara et El-Menea.

ALGÉRIE - UNESCO

L'inscription de la S'beiba au patrimoine de l'humanité, une «reconnaissance» du rôle de ce rituel

L'inscription de la fête de la S'beiba, une pratique ancestrale de la région de Djinet (Illizi), sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, constitue une «reconnaissance» du rôle de ce rituel dans le dialogue et la cohésion sociale, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le rituel de la S'beiba a été inscrit, mercredi, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, à l'occasion de la 9ème session du comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, dont les travaux se tiennent à Paris du 24 au 28 novembre. Cette



inscription «constitue une reconnaissance du rôle de ce rituel et cérémonies dans le dialogue et la cohésion sociale en contribuant à la paix et au respect mu-

tuel entre les communautés», relève le MAE dans son communiqué. D'autre part, il s'agit d'un encouragement au maintien des traditions ancestrales de l'Algérie qui favorise l'amélioration de la visibilité du patrimoine culturel immatériel en général», souligne la même source.

«Par cette décision, le comité reconnaît, par ailleurs, que les mesures variées de sauvegarde mises en place par l'Algérie incluent des activités de recherche, de documentation et de diffusion qui ont été élaborées avec une participation active de la communauté et des institutions publiques», a-t-on ajouté.

APS

Le Coran, une source pour la promotion de la recherche scientifique

Les participants à la 4^e Conférence internationale de l'Algérie sur «les miracles scientifiques dans le Coran», ouverte mercredi à l'université de Bordj Bou-Arréridj, ont appelé à «s'inspirer des versets du Saint Livre pour promouvoir la recherche scientifique».

L'évolution de la pensée scientifique a constamment permis de mieux comprendre les indications de certains versets du Saint Coran relatifs à de grandes vérités contenues dans le cosmos, la terre et la matière vivante», a indiqué Abdelkrim Abbaoui, président du colloque et recteur de l'université hôte.

Les versets coraniques contiennent également d'autres indications qui peuvent «orienter» les chercheurs dans leurs efforts visant à percer les secrets de l'univers et de la vie, a estimé l'universitaire.

Organisée avec le concours de l'Instance mondiale pour les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, cette rencontre de deux jours vise à promouvoir les recherches sur les miracles scientifiques du Coran au sein de l'université algérienne et à valoriser les travaux sur le caractère «inimitable» du Livre Saint de l'islam.

Des universitaires algériens ainsi que d'Arabie saoudite, d'Egypte, d'Irak, du Maroc, de France et des Etats-Unis, spécialisés en médecine, sciences de la vie, astronomie, astrophysique, géologie, océanographie et sciences humaines participent à cette conférence.

QU'EST-CE QUE L'AROMATHÉRAPIE ?

Utilisant les huiles essentielles et les essences aromatiques, l'aromathérapie est une branche de la phytothérapie. Elle se divise en deux écoles : l'aromathérapie médicale, qui préconise l'absorption d'huiles essentielles par voie orale ou rectale, et l'aromathérapie grand public qui utilise l'application d'huiles essentielles sur la peau (massages, bains) ou en diffusion dans l'air ambiant (brûle-parfum, inhalation).

La production des huiles essentielles de plantes

Les huiles essentielles et les essences aromatiques sont des liquides odorants et volatils. Ils sont principalement extraits des racines, des fleurs, des feuilles et des tiges de plantes ainsi que de certains arbres.

La forme d'extraction la plus classique est la distillation à la vapeur d'eau. La plante est récoltée et chargée dans un grand alambic. La vapeur d'eau passe à travers la plante à une température adéquate pour briser les cellules végétales, libérer les molécules aromatiques et les entraîner dans un serpentin de refroidissement. Là, les vapeurs refroidies retournent à l'état liquide. Recueillies dans un essencier, l'huile essentielle et l'eau florale se séparent par simple différence de densité. D'autres techniques, moins courantes, sont parfois employées : la macération, la pression mécanique et l'enfleurage (écrasement de fleurs dans des matières grasses).

La qualité d'une huile essentielle repose sur des critères bien précis : l'origine botanique de la plante, le mode de culture et de récolte, la méthode d'extraction et la composition biochimique de l'huile essentielle qui varie suivant le lieu et l'époque de récolte. Les huiles essentielles puras se conservent quelques années, exception faite des essences d'orange, de citron et de pamphémone, qui sont plus fragiles.

Les elixirs floraux du Dr Bach

Les elixirs floraux du médecin britannique Edward Bach sont une forme particulière d'homéopathie, et non de phytothérapie comme on pourrait le croire. Développés en Grande-Bretagne dans les années 1920, ces elixirs sont aujourd'hui disponibles dans de nombreux pays. Leur utilisation se fonde sur le principe qu'il existerait des correspondances entre certaines fleurs et les conflits majeurs qui nuisent à la santé. Leur utilisation permettrait de corriger ces émotions négatives, à l'origine de nombreuses maladies.

Les applications variées de l'aromathérapie

Moins connue que la phytothérapie, l'aromathérapie possède un champ d'action plus étroit. Elle est censée renforcer et stimuler les systèmes de défense naturelle de l'organisme.

Par ailleurs, en usage externe, les huiles essentielles sont proposées pour soulager de nombreux petits maux et contre les effets préjudiciables du stress. Leurs propriétés résideraient principalement dans leur capacité à induire un état de relaxation et à engendrer une sensation de bien-être et de détente. En application locale, en massage, ou en diffusion dans l'atmosphère, on prête à certaines huiles essentielles des propriétés diverses : anti-stress, toniques, sédatives ou antiseptiques.

Attention, l'utilisation des huiles essentielles ne convient ni aux enfants ni aux femmes enceintes.



Les huiles essentielles : à utiliser avec précaution

En raison de leurs propriétés irritantes pour le système digestif (par voie orale), et de leurs effets allergisants (sur la peau), certaines huiles essentielles sont vendues exclusivement en pharmacie (décret d'aout 2007).

Quelles voies d'administration pour l'aromathérapie ?

Les huiles essentielles sont des produits très concentrés et très actifs, il est donc difficile d'en prendre de grandes quantités quelle que soit la façon dont elles sont employées. Les modes principaux d'utilisation sont l'application sur la peau (bains, massages, etc.), la diffusion dans l'air ambiant (inhalations) et la voie orale (gouttes à avaler). Attention, les traitements par voie orale ne doivent se faire que sur avis médical !

Application des huiles essentielles sur la peau

L'application sur la peau est l'un des usages les plus courants des huiles essentielles, car leur absorption intervient très rapidement. Toutefois, il ne faut jamais les appliquer puras au risque de voir apparaître des irritations, voire des brûlures.

Pour les massages, elles doivent être préalablement diluées dans une base d'huile végétale (huile de noisette, d'amande douce, de macadamia, etc.) dans laquelle une ou

plusieurs huiles essentielles sont incorporées. On obtient ainsi une lotion qui est utilisée en massage ou en friction, pour permettre une absorption des composants aromatiques.

Pour les bains, il est recommandé de les mélanger d'abord à un savon liquide, car elles ne se dissolvent pas dans l'eau.

Diffusion des huiles essentielles dans l'air ambiant

La diffusion des huiles essentielles par voie aérienne s'appuie sur leur évaporation naturelle. Il existe deux méthodes, selon le résultat recherché.

L'inhalation par fumigation (après dilution dans l'eau chaude, voir encadré) peut être utile en cas de refroidissement.

L'inhalation directe, qui consiste à respirer une à deux gouttes d'huile essentielle versées sur un mouchoir, est privilégiée lorsque l'on souhaite un résultat rapide (difficulté d'endormissement, ne bouche, etc.). Il ne faut jamais inhale directement une huile essentielle à la bouteille.

Pour purifier l'atmosphère et les voies respiratoires, la diffusion peut se faire grâce à un brûle-parfum ou à un rond d'ampoule (anneau imprégné placé sur une ampoule électrique) qui accélère l'évaporation de l'huile essentielle sous l'action de la chaleur.

Comment faire une inhalation d'huile essentielle par fumigation ?

Verser trois ou quatre gouttes d'huile essentielle (de lavandin, de thym, de romarin,

etc.) dans un bol d'eau bouillante ou dans un inhalateur et, la tête recouverte d'une serviette, respirer les vapeurs aromatiques durant des minutes.

Les huiles essentielles par voie orale

Pour cet usage, il est recommandé de consulter un médecin phytothérapeute. En effet, les huiles essentielles concentrent les substances actives et nécessitent une posologie bien adaptée pour prévenir tout risque de toxicité et d'irritation des muqueuses digestives.

La gemmothérapie, aux frontières de la phytothérapie et de l'homéopathie

La gemmothérapie repose sur l'hypothèse que les tissus embryonnaires végétaux en croissance, tels que les bourgeons, les jeunes pousses ou les jeunes racines renforcent l'énergie nécessaire au développement de la plante et possèdent des vertus particulières.

Ces tissus sont riches en acides nucléiques (acides aminés porteurs de l'information génétique), ainsi qu'en divers facteurs de croissance comme les hormones ou les enzymes.

Les macérats glycérinés, élaborés à partir de bourgeons ou de parties jeunes de la plante, constituent la forme galénique le plus couramment employée en gemmothérapie. Ils sont souvent proposés pour stimuler les organes d'élimination (foie, reins) et faciliter la désintoxication de l'organisme, souvent en cures brèves lors des changements de saison.

Les 10 règles d'or de la phytothérapie

Pour bénéficier des avantages éventuels des plantes médicinales sans mettre sa santé en danger, il convient de respecter certaines règles de base. Ces règles sont destinées à éviter les problèmes liés à la prise des plantes sous interactions entre plantes et médicaments, ou à un retard de diagnostic qui pourrait diminuer les chances de guérison.

Évitez de prendre un remède à base de plantes sans consulter un professionnel qualifié

En cas de symptômes d'origine inconnue, il est préférable de prendre un remède à base de plantes sans consulter un professionnel qualifié (médecin phytothérapeute, pharmacien ou herboriste). Hormis le cas des tisanes classiques vendues en grandes surfaces, l'automedication par les plantes est réservée aux affections courantes et déjà traitées par les plantes sous forme de médicament. Dans tous les cas, il est indispensable de consulter si les symptômes persistent plus de 48 heures.

N'oubliez jamais de signaler les traitements à base de plantes que vous suivez

N'oubliez jamais de signaler à votre dentiste ou à votre chirurgien tous les traitements à base de plantes que vous suivez. Il est important d'en informer également votre dentiste, ou l'anesthésiste si vous devez subir une opération chirurgicale. Les produits de phytothérapie peuvent exposer à des interactions médicamenteuses et à des troubles de la coagulation sanguine.

Si vous souffrez d'une maladie chronique, redoublez de vigilance

Pour éviter les interactions entre plantes et médicaments, les personnes qui souffrent de maladies chroniques ou qui prennent un traitement au long cours doivent systématiquement demander conseil à leur médecin ou à leur pharmacien avant d'utiliser des plantes pour se soigner.

Ne mélangez pas les plantes médicinales

N'associez jamais plusieurs plantes sans le conseil d'un professionnel de la phytothérapie. Comme les médicaments, les plantes peuvent interagir entre elles et mutuellement augmenter leur toxicité.

Plantes médicinales et grossesse : attention danger !

Les femmes enceintes et celles qui allaient doivent systématiquement consulter leur médecin avant de prendre un remède à base de plantes.

Plantes médicinales et enfants : abstenez-vous

La phytothérapie doit être employée avec prudence chez les enfants. Aucun produit à base de plantes ne doit être administré par voie orale aux enfants de moins de douze ans sans contrôle médical. L'utilisation des plantes essentielles sous forme d'huiles essentielles qui se doit également être réservé aux enfants de plus de douze ans.

Ne vous empoisonnez pas en récoltant des plantes médicinales

La récolte des plantes sauvages est réservée aux connaisseurs, car il n'est pas possible de distinguer une plante utile d'une autre. N'hésitez pas à demander conseil à un pharmacien ou à un herboriste. Par mesure de précaution, ne ramassez pas les plantes sur les bords de routes, à proximité de champs traités par des pesticides, ni dans le voisinage de décharges publiques.

QU'APPELLE-T-ON MÉDICAMENT DE PHYTOOTHÉRAPIE ?

Comme pour tout autre médicament, un médicament de phytothérapie doit avoir reçu une autorisation de mise sur le marché (AMM) de la part des autorités sanitaires. Le statut de médicament assure la traçabilité depuis la plante jusqu'au produit fini, une composition contrôlée et un usage plus sûr, car mieux encadré.

Une commercialisation encadrée

Les médicaments à base de plantes ou médicaments de phytothérapie sont des médicaments dont les principes actifs sont exclusivement des drogues végétales ou des préparations à base de drogues végétales. Ils doivent avoir obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM), délivrée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm).

Pour obtenir l'AMM, les laboratoires pharmaceutiques fournissent un dossier complet dans lequel ils démontrent que la ou les plantes contenues dans le médicament ont un usage médical bien établi, avec une efficacité reconnue et des risques de mauvais usage faibles, de façon à assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité du médicament. L'AMM mentionne les caractéristiques du médicament : sa composition, les maladies qu'il est destiné à soigner ou à prévenir, sa posologie et ses limites d'utilisation. Le conditionnement est adapté à la durée du traitement, sans dépasser un mois.

Pour tous les médicaments de phytothérapie, les laboratoires pharmaceutiques doivent contrôler les matières premières et effectuer des études de stabilité.

Des indications approuvées

Les plantes contenues dans les médicaments de phytothérapie ont des indications reconnues. Néanmoins, pour un médicament de phytothérapie, l'obtention d'une AMM ne nécessite pas d'essais cliniques confirmant son efficacité. Ses indications commencent alors par la formule « traditionnellement utilisée dans... ». Qui signifie que l'AMM a été donnée au vu des pratiques historiques, mais sans preuves scientifiques solides.

L'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) a fixé pour les médicaments à base de plantes une liste de 174 plantes et parties de plantes avec des indications thérapeutiques approuvées.

Les principales indications des médicaments de phytothérapie sont :

Les palpitations,
Les troubles liés à l'anxiété (nervosité, troubles légers du sommeil),
Les jambes lourdes,
Les hémorroïdes,
Les troubles digestifs,

L'élimination d'eau par le rein,
La perte de poids,
La fatigue,
La toux et les rafroissements,
Les douleurs articulaires mineures.

Médicaments de phytothérapie : des produits standardisés

Les médicaments à base de plantes sont des mélanges complexes de composants actifs. C'est pourquoi, selon le loi de matière première à traiter et selon les modalités de fabrication (nature du solvant, proportions, température et durée d'extraction, etc.), il est difficile d'obtenir des préparations ayant une composition parfaitement identique. Il est donc indispensable de les standardiser.



Cette standardisation consiste à garantir une qualité pharmaceutique constante pour un médicament à base de plantes. Il s'agit donc d'uniformiser les procédures de qualité à toutes les étapes de fabrication, depuis la plante d'origine jusqu'au produit final.

Tous les paramètres ayant une influence sur la qualité du produit doivent être définis et respectés. Ils concernent à la fois la plante de départ (son origine géographique, ses modes de culture, la partie de plante utilisée, sa pureté, sa teneur en principes actifs, etc.), la nature et la concentration du solvant d'extraction et également le procédé de fabrication (macération, température, durée, pression lors de la fabrication, méthode de séchage, contrôles en cours de fabrication, etc.).

Des produits normalisés

Si lorsque tous les composants actifs qui concourent à l'effet thérapeutique sont connus, la standardisation peut être renforcée par une normalisation. Celle-ci consiste à créer une norme déterminée dans le cas d'une plante ou d'un extrait, en précisant à la fois une teneur minimale, mais aussi une teneur maximale, rapportée à la substance ou à un groupe de substances déterminantes pour l'activité. Par exemple, un produit de phytothérapie à base d'harpagophytum sera garanti contenir un certain pourcentage d'harpagosides, les composants actifs de cette plante.

La standardisation et la normalisation concernent également les plantes contenues dans les compléments alimentaires.

Le coût et la prise en charge des médicaments de phytothérapie

Un arrêté du 20 avril 2007 exclut du remboursement par les organismes d'assurance maladie les « préparations magistrales et préparations officinales réalisées à partir de plantes en état ou de préparations de plantes ». En outre, ces dernières années, le taux de remboursement d'un grand nombre de médicaments à base de plantes est passé à 0 % du fait d'un « service médical rendu insuffisant » (leur efficacité a été jugée insuffisante au regard des connaissances actuelles). Se soigner par les plantes a donc un coût. D'autant que le prix de tous les médicaments non remboursables est libre et peut donc largement varier d'une pharmacie à l'autre.

Les médicaments, toujours à utiliser avec précaution

Qu'ils soient disponibles sur ordonnance ou non, les médicaments sont tous vendus dans des pharmacies. Un médicament, quel qu'il soit, reste un produit à utiliser avec précaution. Les médicaments dont la prescription par un médecin n'est pas obligatoire, souvent utilisés dans le cadre de l'automédication, ne sont pas anodins et sont soumis aux mêmes règles de surveillance que les médicaments à prescription obligatoire.

LIBYE

Regain des violences la communauté internationale appelle à une solution politique

La Libye est en proie à un regain des violences notamment autour de la capitale Tripoli, où des raids aériens ont visé ces derniers jours l'aéroport de Mitiga, soulignant les inquiétudes de la communauté internationale qui a appelé à une solution politique.

Trois ans après la chute du régime de Maïmar El-Gueddafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu imposent leur loi dans le pays plongé dans le chaos, et les autorités de transition n'ont pas réussi à former une armée et à assurer leur autorité. Mardi, un nouveau raid aérien a visé l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli, quelques heures seulement après une première attaque revendiquée par les forces loyales au général Haftar et au gouvernement reconnu par la communauté internationale. Selon une source à l'aéroport, le raid n'a pas causé de dégâts à l'infrastructure de l'aéroport, mais une maison à proximité a été gravement endommagée. Aucune victime n'a été signalée. Contrôlé par les milices de «Fajr Libya», une coalition hétéroclite, la base militaire de Mitiga, dans l'est de la capitale, a été ouverte au trafic civil après que l'aéroport international a été gravement endommagé par les combats entre milices l'été dernier. Seules les compagnies libyennes y opèrent.

La Libye livrée aux milices

Tripoli est tombée en août aux mains de «Fajr Libya» qui en a chassé les milices rivales de Zentan qui à leur tour ont pris le contrôle de la localité de Kekla, une petite ville située à 120 km au sud-ouest de Tripoli, après plus d'un mois de combats meurtriers contre les éléments de Fajr Libya. Après s'être emparé de la capitale, Fajr Libya y a installé un gouvernement parallèle et a élargi ses opérations à l'ouest de la capitale. Les forces de Zentan avaient reçu il y a quelques semaines le soutien du gouvernement d'Abdallah al-Theni, qui affirmait que cette offensive sur Kekla était placée sous «commandement de l'armée» et visait à terme à «libérer Tripoli». Ainsi, l'armée nationale libyenne a affiché sa détermination à reprendre Tripoli, appellant les populations à rester loin de cibles militaires qu'elle va attaquer au cours de l'opération de libération de la capitale. Samedi, l'armée libyenne a déclaré que l'opération visant à reprendre Tripoli avait déjà commencé. Elle a mené récemment plusieurs batailles pour reprendre le contrôle de villes et villages perdus. Au cours des deux dernières semaines, de violents combats ont eu lieu à Benghazi (Est), faisant au moins 356 morts. Face aux violences, le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale ont dû fuir dans l'est du pays. Le Premier ministre libyen al-Theni avait exprimé sa disposition au dialogue, mais à condition que ses rivaux reconnaissent la légitimité du parlement issu des élections de juin et de son gouvernement et se retirent de la capitale pour permettre le retour de son cabinet.

Inquiète, l'ONU appelle à la fin des hostilités

Face à la poursuite des violences en Libye, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est dit préoccupé par «la récente escalade de la violence en Libye, notamment après les frappes aériennes à Tripoli et à Benghazi et dans les montagnes de Nafoussa dans l'ouest du pays», a indiqué son porte-parole dans un communiqué de presse. M. Ban a appelé «toutes les parties prenantes à mettre fin à ces attaques et à prévenir toute nouvelle escalade», se disant convaincu que «la seule façon de résoudre la crise actuelle est par le dialogue». Il a exprimé sa confiance en son représentant spécial, Bernardino Leon.

Ce dernier avait appelé le chef du gouvernement reconnu par la communauté internationale, Abdallah al-Theni au dialogue avec ses rivaux. Mercredi lors d'une visite à Alger, le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Tobias Ellwood, a indiqué que son pays et l'Algérie étaient pour une «solution politique» à la crise en Libye. De son côté, l'ambassadeur américain à Alger, Mme Joan A. Polashik a souligné la veille qu'il n'y a pas de solution militaire à la question libyenne», affirmant dans ce contexte l'engagement des Etats-Unis en faveur d'une solution politique à la crise qui secoue ce pays.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président de l'Assemblée nationale sahraouie salue le rôle de son institution dans le soutien à la question sahraouie

Le président de l'Assemblée nationale sahraouie, Khatiri Addouh a affirmé mercredi aux camps des réfugiés de Boujedour que son institution avait acquis, quatre décennies durant, «une grande expérience en matière de défense de la cause du peuple sahraoui».

«Cette institution constitutionnelle a joué un rôle important en matière d'encadrement des organes et institutions de l'Etat sahraoui dont le Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui», a indiqué M. Khatiri, lors d'une conférence de presse animée à l'occasion du 39^e anniversaire de la création du Parlement sahraoui.

«L'Assemblée sahraouie a acquis une bonne expérience en matière d'édition des institutions de l'Etat sahraoui, en dépit des défis et des difficultés liées à la guerre de libération», a-t-il ajouté rappelant que «le peuple sahraoui a décidé de résister et de contribuer à l'édition de l'Etat sahraoui,



ainsi qu'à l'organisation de la vie des Sahraouis dans les camps de réfugiés et des territoires occupés».

Les autorités sahraouies œuvrent conformément à la Constitution sahraouie, pour la consécration de la participation populaire et la promotion de la démocratie en y associant toutes les catégories de la société sahraouie notamment les femmes et les jeunes, a-t-il rappelé.

La communauté internationale doit être consciente de l'évolution de la cause du peuple sahraoui, après 39 ans d'occupation marocaine, d'autant que ce peuple a prouvé sa détermination à lutter, son attachement au droit

d'autodétermination et à l'indépendance et son soutien indéfectible au Front Polisario, son seul représentant légitime.

Lors de cette conférence de presse qui s'est déroulée en présence de médias sahraouis et algériens, le responsable sahraoui a affirmé qu'il n'y avait pas d'autre solution à la cause sahraouie en dehors de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, «car il s'agit là d'une question de décolonisation, selon les rapports de l'ONU». M. Addouh a en outre imputé au Maroc la responsabilité du non-respect de la question sahraouie jusqu'à présent.

TOGO

L'opposition togolaise appelle à une manifestation «massive» pour exiger des réformes politiques

L'opposition togolaise a appelé hier à une manifestation «massive» à Lomé pour exiger des réformes politiques avant la présidentielle de 2015, en réaction aux propos du président Faure Gnassingbé, qui a exclu cette semaine de limiter le nombre de mandats présidentiels.

La manifestation, qui réunira des membres de l'opposition et de la société civile, doit avoir lieu aujourd'hui, une semaine après une marche du même type dispersée par les forces de l'ordre à coup de grenades lacrymogènes. «Nous appelons les populations de Lomé et de ses environs à sortir massivement ce vendredi pour soutenir la manifestation des organisations de défense des droits de l'homme» en faveur de réformes constitu-



tionnelles, a déclaré Francis-Pedro Amuzu, un porte-parole du Combat pour l'Alternance Politique (CAP2015), une coalition qui réunit huit partis d'opposition autour du candidat Jean-Pierre Fabre, en vue de l'élec-

tion de 2015. En visite au Ghana, M. Gnassingbé a affirmé mardi que la Constitution en vigueur au Togo, qui ne limite pas le nombre de mandats présidentiels, serait «rigoureusement respectée» et il a laissé entendre

qu'il pourrait briguer un troisième quinquennat l'an prochain.

Le leader de l'opposition Jean-Pierre Fabre a promis de «maintenir la pression sur le régime» pour «contraindre le président à faire des réformes» avant le scrutin. Les réformes réclamées de longue date par l'opposition ont déjà été rejetées une fois par le Parlement, où le parti au pouvoir détient la majorité absolue. Porté au pouvoir par l'armée après la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadéma qui a gouverné le Togo pendant 38 ans, le président Faure Gnassingbé a remporté en 2005 et 2010 des scrutins présidentiels dont les résultats ont été contestés par l'opposition.

SOMALIE

50 éléments du groupe armé shebab tués par l'armée kenyane

Près de 50 éléments du groupe armé somalien shebab ont été tués mardi dans des frappes aériennes de l'armée kenyane dans le sud de la Somalie, a annoncé hier le porte-parole des Forces de défense kenyanes. Au total, «49 membres du groupe terroriste ont été abattus par l'armée kenyane», a indiqué le porte-parole des Forces de défense kenyanes, le colonel David Obonyo.

Des opérations aériennes ont été menées avec succès contre deux des camps des insurgés à Hargeisayere et à Miyonta de Jilib, l'une des rares zones encore contrôlées par les shebab somaliens. Samedi dernier, les shebab avaient revendiqué l'attaque d'un bus dans le nord-est du Kenya, près de la frontière avec la Somalie, qui avait 28 morts.

APS

ESPAGNE

Démission de la ministre espagnole de la Santé impliquée dans une affaire de corruption



La ministre espagnole de la Santé, Ana Mato, a démissionné mercredi après qu'un juge eut conclu qu'elle avait bénéficié financièrement du scandale de corruption dit «Gürtel».

«J'ai décidé de présenter ma démission», «Je ne veux en aucun cas que le fait de rester à ce poste puisse être utilisé pour porter préjudice au gouvernement espagnol, à son président (Mariano Rajoy) ou au Parti populaire», a déclaré la ministre dans un communiqué.

Elle ajoute avoir pris sa décision «après la publication de la décision du juge Pablo Ruz» qui a inculpé 43 personnes, dont des anciens hauts responsables municipaux et régionaux en échange de marchés publics.

(PP) dans l'affaire «Gürtel», estimant qu'il existe des indices suffisants pour qu'ils soient traduits en justice».

L'affaire Gürtel porte sur un réseau présumé de corruption lié au PP. D'après le document publié mercredi, le juge estime que le PP, en tant que personne morale, a profité des largesses obtenues par de hauts responsables municipaux et régionaux en échange de marchés publics.

Les Suisses à nouveau sollicités sur la question de l'immigration

Après avoir voté «non à l'immigration de masse» lors d'un référendum en février qui a mis à mal les relations avec l'UE, les électeurs suisses doivent se prononcer à nouveau dimanche sur l'immigration, cette fois sur un projet au nom de la défense de l'environnement.

Ils sont appelés dans une votation à dire «halte à la surpopulation» par écologie et population (Ecopop), une organisation qui se décrit



comme «non partisane» et qui veut limiter le solde migratoire annuel du pays à

0,2% de la population (environ 16.000 personnes) et exige que la Suisse consacre 10% de ses fonds d'aide au développement à des mesures de contrôle des naissances dans les pays du Sud.

«Au rythme où on batonne le paysage actuellement, à 1,1 mètre carré par seconde, en 2050 si on ne fait rien on aura entièrement batonné toutes les régions non montagneuses de la Suisse», affirme Anita Messere, membre du comité Ecopop.

Canada

Le Premier ministre canadien nomme le Québécois Nolin à la présidence du Sénat

Le sénateur du Québec Pierre Claude Nolin a été nommé à la présidence du Sénat canadien, a annoncé mercredi le Premier ministre Stephen Harper. Il a été nommé à ce poste le dernier jour du mandat de son prédécesseur Noël A. Kinsella.

M. Harper a déclaré qu'il était heureux d'annoncer que M. Nolin avait accepté son nouveau poste. Le Premier ministre, après être revenu sur le parcours de M. Nolin, a souli-

gné que «son expérience lui permettra sans aucun doute d'exceller dans ses nouvelles fonctions. Je suis convaincu qu'il connaîtra beaucoup de succès dans son nouveau rôle et qu'il s'efforcera de rendre cette institution plus transparente, démocratique et responsable», a déclaré le Premier ministre. M. Nolin, né à Montréal (Québec) en octobre 1950, a représenté les Québécois à la Chambre haute du Sénat pendant 21 ans.



USA-JORDANIE

Obama recevra le roi de Jordanie début décembre à la Maison-Blanche



Le président des Etats-Unis Barack Obama recevra le roi Abdallah II de Jordanie à la Maison-Blanche le 5 décembre pour s'entretenir des questions du Moyen-Orient, a annoncé la Maison-Blanche mercredi. Ils se pencheront sur les efforts destinés à contrer l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (daech), à trouver une solution politique en Syrie, à fournir une assistance humanitaire aux réfugiés des conflits en Irak et en Syrie, et à prendre des mesures susceptible d'apaiser les tensions à El Qods, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche Josh Earnest dans une déclaration.

M. Obama est impatient de s'entretenir avec le roi Abdallah des opportunités de renforcer le partenariat stratégique entre les Etats-Unis et la Jordanie et de faire avancer la coopération politique, économique et de sécurité entre les deux pays, a déclaré M. Earnest.

«Cette rencontre est une autre opportunité de poursuivre notre travail commun en vue de promouvoir la paix, la prospérité et les réformes au Moyen-Orient», a ajouté le porte-parole.

La Jordanie est un allié essentiel des Etats-Unis au Moyen-Orient. Elle est l'un des cinq pays arabes ayant pris part aux frappes aériennes menées par les Etats-Unis contre les militants de l'EI en Syrie.

UKRAINE-RUSSIE L'Otan dénonce les missiles russes en Crimée

Le commandant en chef de l'OTAN, le général américain Philip Breedlove, a dénoncé mercredi à Kiev le déploiement de missiles russes en Crimée, péninsule ukrainienne rattachée en mars par Moscou, estimant qu'il s'agissait d'une menace pour les pays bordant la mer Noire. À la veille de la première séance du Parlement ukrainien, issu des élections législatives anticipées du 26 octobre remportées par les pro-occidentaux, le général Breedlove est toutefois resté évasif sur les perspectives atlantiques de Kiev. Les autorités ukrainiennes tentent en effet de relancer leur projet d'adhésion à l'OTAN après la perte humiliante de la Crimée et la partition de facto du bassin minier du Donbass, dans l'est de l'Ukraine, contrôlé en partie par les rebelles prorusses qui combattent l'armée ukrainienne. La nouvelle coalition pro-occidentale s'est ainsi engagée à modifier d'ici la fin de l'année la législation afin d'«annuler le statut non-aligné de l'Ukraine» et de «relancer la politique en vue d'une adhésion à l'OTAN».

«Nous sommes très inquiets de la militarisation de la Crimée», a déclaré le général au cours d'une conférence de presse à Kiev en disant craindre le déploiement d'armes nucléaires et «surveiller» les développements à ce sujet.

APS

SYRIE : 50 rebelles tués lors d'une embuscade près de Damas



L'armée syrienne a tué mercredi 50 combattants rebelles lors d'une embuscade dans la campagne orientale de la capitale Damas, selon la chaîne de télévision étatique.

Les rebelles cherchaient à se rendre de la ville de Maida'a, située dans la campagne de Ghouta, à la ville

de Doumair, a indiqué la télévision publique syrienne, ajoutant que 50 insurgés avaient été éliminés par les militaires gouvernementaux lors d'une «embuscade parfaite». L'armée syrienne affronte depuis longtemps les rebelles dans la campagne orientale de Damas.

Par ailleurs, les troupes syriennes ont tué des dizaines de membres de groupes affiliés à al-Qaïda dans les environs des villes de Nouboul et Zahra dans la province septentrionale d'Alep, selon l'agence de presse officielle syrienne SANA.

La patronne des opérations humanitaires de l'ONU «quittera son poste fin mars»

La patronne des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos, qui coordonne les secours en Syrie, va quitter son poste fin mars 2015, a annoncé mercredi sa porte-parole, sans préciser les raisons de son départ.

La porte-parole de Mme Amos, Amanda Pitt, a ensuite indiqué que la diplomate britannique «quittera son poste fin mars». Mme Amos, 60 ans, nommée à ce poste en septembre 2010, continuera d'assumer ses fonctions en attendant la nomination d'un successeur, a expliqué le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq. Dans un communiqué, le se-

crétaire général Ban Ki-moon a déclaré que Mme Amos «l'avait informé de son intention» de partir. M. Ban lui a exprimé sa «profonde gratitude pour son travail remarquable au service des Nations unies, de la communauté humanitaire et des personnes qui ont besoin de secours».

Mme Amos «s'est faite l'avocate inlassable des populations affectées par les catastrophes et les conflits dans le monde», a-t-il souligné. Outre la Syrie, Mme Amos a supervisé pendant son mandat des opérations humanitaires de grande ampleur au Soudan du Sud, en Irak ou en République

centrafricaine, effectuant de fréquents voyages. En Syrie, elle a notamment plaidé avec succès auprès du Conseil de sécurité pour obtenir l'autorisation pour les convois de l'ONU de passer par les frontières de la Syrie, à partir de la Turquie et de la Jordanie, afin de livrer directement leurs cargaisons d'aide à des zones tenues par l'opposition. La Syrie, avait-elle souligné, détient le triste record «du plus grand nombre de personnes déplacées par un conflit dans le monde», avec 7,6 millions de déplacés sur le territoire syrien et 3,2 millions de réfugiés dans les pays voisins.

AFGHANISTAN : Deux morts dans un attentat contre un véhicule diplomatique britannique

Au moins deux civils afghans ont été tués hier dans un attentat à la moto piégée ayant visé un véhicule diplomatique britannique à Kaboul, ont indiqué des responsables.

«Un véhicule de l'ambassade a été attaqué, il y a des blessés, nous sommes en contact avec les autorités afghanes», a affirmé le porte-parole de l'ambassade britannique, cité par l'AFP. Le porte-parole de la police de Kaboul, Hashmat Stanakzai a précisé qu'«au moins deux civils ont été tués et dix blessés» dans l'attentat. Cette attaque intervient après que le Royaume-Uni eut retiré lundi ses dernières troupes du sud de l'Afghanistan, l'une des ré-



gions les plus violentes du pays. Quelque 453 de soldats britanniques ont trouvé après 13 ans de présence militaire en Afghanistan. Quant aux forces de combat de l'Otan, elles quitteront le pays

d'ici à la fin décembre. En 2015, une force étrangère résiduelle d'environ 12.500 hommes, qui sera chargée de l'assistance et de la formation, restera dans le pays pour la mission «Soutien résolu».

L'UE appelle à la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens



La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a appelé mercredi à une reprise des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens, affirmant que l'UE devait jouer «un rôle politique» accru.

«Le sentiment d'urgence devient de plus en plus élevé», a indiqué Mme Mogherini devant le Parlement européen, qui débattait des initiatives prises par plusieurs parlements d'Etats membres pour une reconnaissance de l'Etat palestinien.

Le processus de paix, qui avait repris sous médiation américaine en juillet 2013, est bloqué depuis avril. En l'absence de perspectives après l'agression meurtrière israélienne sur Gaza cet été et la tension régnante à ElQods, la Suède a reconnu l'Etat palestinien fin octobre. Il avait été prévu que le Parlement européen se prononce hier sur une résolution appuyant les initiatives prises depuis par les parlements britannique et espagnol, et alors que l'Assemblée nationale française doit débattre d'une résolution aujourd'hui avant un vote le mardi 2 décembre.

Mais en l'absence d'accord sur le texte, et à la demande du Parti populaire européen (droite), le vote des eurodéputés a été reporté à la session du mois de décembre.

«Il faut un dialogue direct» entre Israéliens et Palestiniens, a insisté Mme Mogherini, estimant que «pour la première fois, il y a une vraie chance» que «certains pays clés» s'impliquent. Les ministres des Affaires étrangères des pays de la Ligue arabe doivent se réunir samedi en session extraordinaire avec le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, au Caire. Mme Mogherini a cité l'Egypte, «qui a des moyens de pression sur Gaza en contrôlant le terminal de Rafah», la Jordanie qui gère les lieux saints de l'Esplanade des Mosquées, mais aussi l'Arabie Saoudite, qui avait proposé une initiative pour la paix en 2002.

«On a probablement raté la une occasion», a ajouté Mme Mogherini, qui veut que l'UE joue pour sa part «un rôle politique» accru. Sans se prononcer sur la reconnaissance d'un Etat palestinien, qui est une compétence de chacun des Etats membres, la chef de la diplomatie européenne a rappelé le «slogan», «la position historique» de l'UE: «la création d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967, avec des échanges de territoires si accord, et El Qods comme capitale des deux Etats (...) mais aussi le droit d'Israël à exister en sécurité et en paix avec la région».

USA-Otan-UE John Kerry en tournée européenne début décembre

A peine rentré lundi soir d'une tournée européenne consacrée au programme nucléaire iranien, le secrétaire d'Etat américain John Kerry doit entamer une tournée en Europe la semaine prochaine, notamment pour une réunion de l'Otan, a annoncé mercredi le département d'Etat.

M. Kerry est attendu du 2 au 5 décembre à Bruxelles, à Bâle (Suisse) et à Londres, selon un communiqué de son ministère. Le 2 décembre dans la capitale belge, il participera à une réunion régulière des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Otan, suivie le lendemain d'une réunion ministérielle de la coalition internationale montée contre le groupe Etat islamique (EI) qui sévit en Irak et en Syrie.

Il rencontrera aussi à Bruxelles la nouvelle chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, dans le cadre du Conseil sur l'Energie entre les Etats-Unis et l'UE, selon le communiqué du département d'Etat. John Kerry se rendra ensuite à Bâle, en Suisse, pour un conseil ministériel de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), chargée de surveiller l'application de la trêve entre l'armée ukrainienne et les séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine.

John Kerry est rentré dans la nuit de lundi à mardi de Vienne où les grandes puissances et l'Iran n'ont pas trouvé d'accord définitif sur le programme nucléaire iranien et ont décidé de prolonger leurs négociations jusqu'au 1^{er} juillet 2015.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	11:09	C'est bon !
06:20	Franklin	11:15	Expression directe
06:30	TFou	11:20	Consomag
08:30	Téléshopping samedi	11:25	Météo
10:15	L'affiche de la semaine	11:30	La voix est libre
10:30	Nos chers voisins	12:00	Journal régional
11:00	Tous ensemble	12:25	Journal national
12:00	Les douze coups de midi	12:55	30 millions d'amis
12:48	Météo	13:25	Les grands du rire
12:50	L'affiche du jour	15:00	En course sur France 3
13:00	Journal	15:25	Samedi avec vous
13:55	Les feux de l'amour	16:10	Des chiffres et des lettres
15:15	Disparitions suspectes	16:50	Harry
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:25	Un livre, un jour
18:00	Bienvenue chez nous	17:30	Slam
19:00	Money Drop	18:10	Questions pour un champion
19:55	Météo	19:00	19/20 : Journal régional
20:00	Journal	19:18	19/20 : Edition locale
20:30	My Million	19:30	19/20 : Journal national
20:35	Trafic info	19:58	Météo
20:38	Météo	20:00	Tout le sport
20:40	Nos chers voisins	20:15	Météo régionale
20:45	C'est Canteloup	20:20	Plus belle la vie
20:55	Alors on chante !	20:42	Beau travail
23:20	Tirage de l'Euro Millions	20:45	Faut pas rêver
23:25	Vendredi, tout est permis avec Arthur	22:40	Frères d'armes
		22:45	Météo
		22:48	Parlons passion
		22:50	Soir 3
		23:20	Enquêtes de régions

2

06:05	Cœur Océan
06:30	Cœur Océan
06:55	Journal
07:00	Télématin
10:00	Thé ou café
10:50	Motus
11:20	Les Z'amours
11:55	Tout le monde veut prendre sa place
12:40	Point route
12:55	Météo 2
13:00	Journal
13:20	13h15, le samedi...
13:50	Météo 2
13:57	Expression directe
14:05	Toute une histoire
15:10	L'histoire continue
15:40	Comment ça va bien !
16:55	Dans la peau d'un chef
17:50	Point route
17:55	Face à la bande
18:45	N'oubliez pas les paroles
19:20	N'oubliez pas les paroles
19:55	Météo 2
20:00	Journal
20:40	Parents mode d'emploi
20:42	Qui m'aime m'écoute
20:43	Alcaline l'instant
20:44	Météo 2
20:45	Duel au soleil
21:30	Duel au soleil
22:30	Le soir (ou jamais !)

CANAL+

06:20	Dans la bouche...
06:25	The Big Bang Theory
06:40	The Big Bang Theory
07:05	Les Guignols de l'info
07:15	Zapping
07:20	Le petit journal
07:50	Engrenages
08:45	Engrenages
09:35	Casse-tête chinois
11:30	Album de la semaine
12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:05	La météo
12:10	Le petit journal de la semaine
12:45	Le tube
13:45	L'effet papillon
15:30	La semaine des Guignols
16:18	Dans la bouche...
16:20	L'amour est un crime parfait
18:10	Pendant ce temps...
18:12	Pendant ce temps...
18:15	Le Before du grand journal
18:45	Le JT
19:05	Le grand journal
20:00	Le grand journal, la suite
20:25	Avant-match
20:30	Marseille / Nantes
22:25	Jour de foot, première édition
22:55	The Amazing Spider-Man

M

06:00	M6 Music
08:20	M6 boutique
10:35	Cinérix
10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
12:40	Météo
12:45	Le 12.45
13:05	Scènes de ménages
13:35	Météo
13:40	Le bijou maudit
15:35	Le tumulte des sentiments
17:20	Les reines du shopping
18:25	Objectif Top chef
19:40	Météo
19:45	Le 19.45
20:10	Scènes de ménages
20:50	NCIS
21:45	NCIS
22:40	NCIS
23:25	NCIS

E

06:00	EuroNews
06:35	C'est bon !
06:39	Les Podcats
06:49	LoliRock
06:56	Les Tortues Ninja
07:18	Wakfu
07:23	Les Tortues Ninja
07:51	Super 4
08:07	Wakfu
08:51	Wakfu
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour
10:16	Les lapins crétins : invasion
10:23	Les lapins crétins : invasion
10:29	Les lapins crétins : invasion
10:35	Les lapins crétins : invasion
10:46	LoliRock

TÉLÉ

La sélection

20h55

ALORS ON CHANTE !

TF1

Al'occasion des 20 ans du Sidaction et de la sortie de l'album « Kiss & Love », réalisé par Pascal Obispo, la chaîne propose une grande soirée depuis le Palais des Sports de Paris. Accompagnés par un orchestre symphonique, près d'une centaine d'artistes interprètent, en duo ou en bande, les titres phare de l'album mais aussi les plus grandes chansons d'amour.

2

20h45

DUEL AU SOLEIL (SÉRIE TV)

20h45 (45 mn) **Aller simple**
Saison 1 - Episode 1 sur 6

21h30 (1h) **Le monde du silence**
Saison 1 - Episode 2 sur 6

**3**

20h45

FAUT PAS RÊVER



De Tahiti à Bora Bora en passant par Moorea, Rurutu et Huahine, le globe-trotteur propose une découverte toute en douceur de ce bout du monde perdu dans le Pacifique sud. Les reportages : Mata'rai, les yeux du ciel. Une bande de copains utilisent des drones pour photographier la montagne percée de Moorea • Les hommes forts de Rurutu. Sur cette île de l'archipel des Australes, pendant la fête de Heiva, des hommes portent des pierres de 150 kilos ! • Les as du lagon. Voltige au-dessus des lagons en compagnie de Thierry et Vincent, pilotes • Truck en stock • Les sauveteurs du paradis.

CANAL+

20h55

MARSEILLE / NANTES - FOOTBALL. CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1. 15E JOURNÉE.

André Ayew et les Marseillais disputent leur deuxième match d'affilée à domicile, face aux Nantais. Les Canaris emmenés par Serger Gakpe se rapprochent peu à peu du podium de la Ligue 1. Mais pour rester durablement dans le haut du tableau, les hommes de Michel Der Zakarian vont devoir prendre des points contre les favoris du championnat. Ce soir, ils vont essayer de contrarier les pronostics au Stade Vélodrome et ramener au moins le point du match nul. La tâche s'annonce rude, car depuis le début de la saison, André-Pierre Gignac, Nicolas Nkoulou et leurs partenaires phocéens parviennent à imposer leur jeu physique à leurs adversaires.

**M**

20h50

NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn) **Honore ton père**
Saison 11 - Episode 24 sur 24

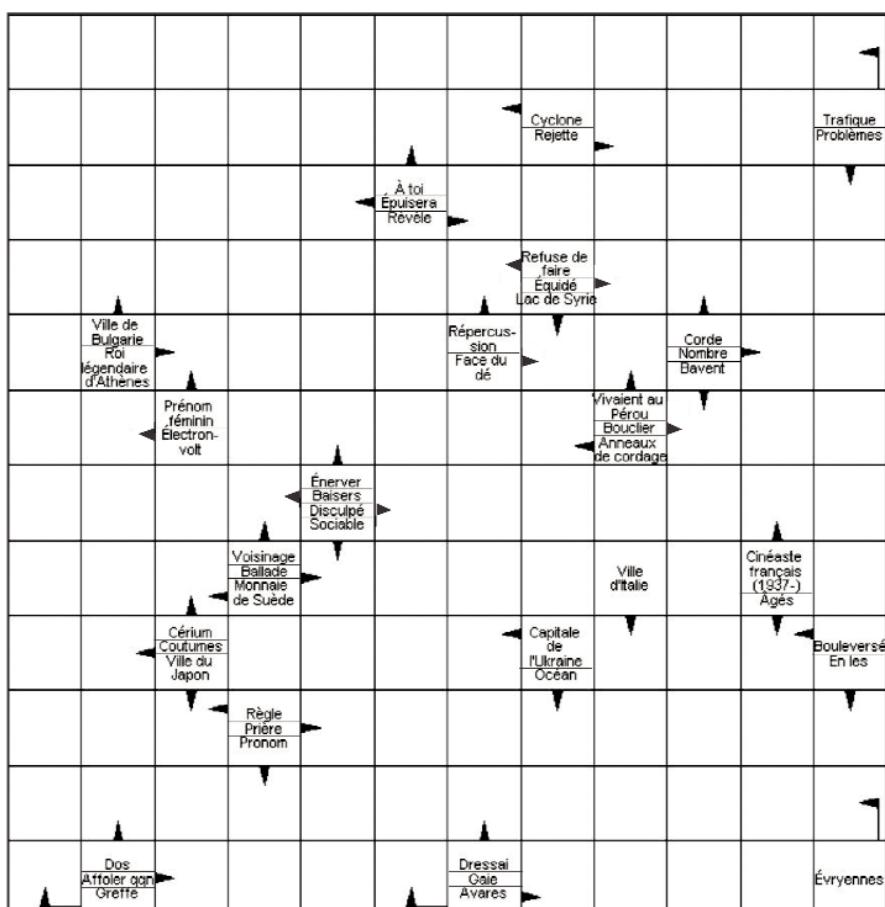
21h45 (55 mn) **Passagers clandestins**
Saison 9 - Episode 5 sur 24

22h40 (45 mn) **Victimes de la soif**
Saison 9 - Episode 6 sur 24

Les agents enquêtent sur la mort d'un marin, qui se révèle être un meurtre par hyperhydratation. Pendant ce temps, Gibbs rencontre la nouvelle amie de Ducky.



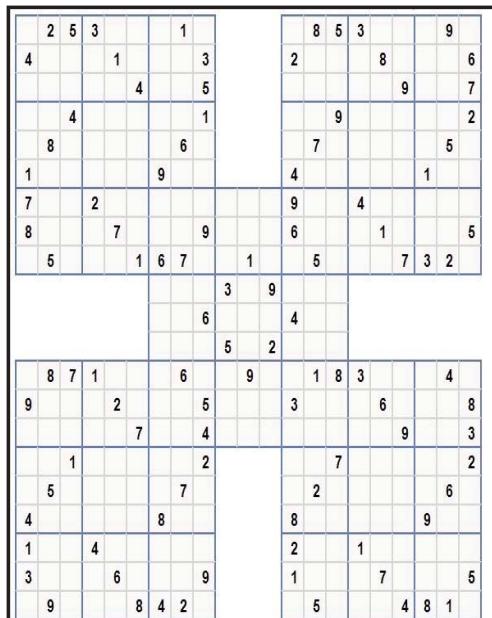
Mots fléchés n°788



Samouraï-Sudoku n°788

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°788

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 28 Novembre

1645 : mariage du roi Louis XIII de France avec Anne d'Autriche.

1809 : bataille d'Alba de Tormes.

1870 : bataille de Beaune-la-Rolande.

1905 : naissance du parti Sinn Féin.

1912 : indépendance de l'Albanie.

1943 : ouverture de la Conférence de Téhéran.

1947 : accident d'avion du général Leclerc.

1960 : indépendance de la Mauritanie.

1966 : proclamation de la république au Burundi.

1971 : assassinat du Premier ministre jordanien Wasfi Tall.

1975 : indépendance du Timor oriental.

1990 : démission du Premier Ministre Britannique Margaret Thatcher.

Célébrations :

- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, créée en 2003 par l'Organisation internationale du travail.

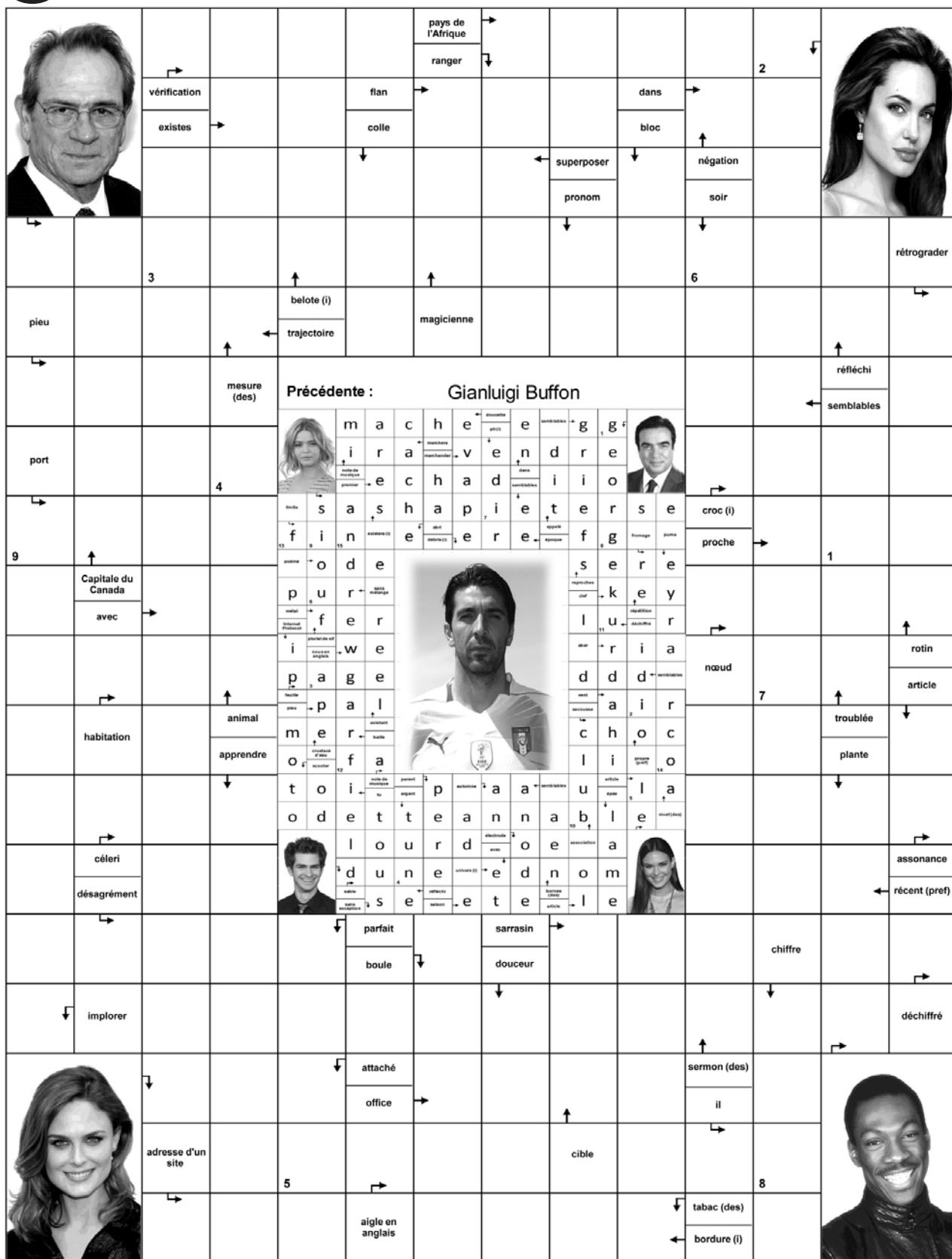
- **Albanie** : Fête nationale, commémore l'indépendance face à l'Empire ottoman en 1912.

- **Mauritanie** : Fête nationale, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1960.

- **Tchad** : Jour de la République, commémore la proclamation de l'indépendance vis-à-vis de la France en 1958.

- **Baháïsme** : Ascension d'Abbás Effendi commémorant sa mort en 1921.

N° 47



Le serpent le plus dangereux
de la planète

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

FOOTBALL/CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. EST)

Le programme de la 9^e journée

Programme de la 9^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Est:

Aujourd'hui (15h00):

ASC Ouled-Zouai - JS Pont-Blanc
NRB Chréa - IRB Robbah
NRB El-Kala - AB Barika
US Tébessa - NRB Teleghma
ESB Besbes - WM Tébessa
NT Souf - NRB Grarem
ES Bouakal - MB Constantine

Demain (14h00):

CRB Kais - IRB El-Hadjar

Classement	Pts	J
1- IRB El-Hadjar	24	8
2- CRB Kais	17	8
3- WM Tébessa	15	8
-- US Tébessa	15	8
-- NT Souf	15	8
6- ES Bouakal	14	8
7- NRB Teleghma	13	8
8- AB Barika	11	8
9- NRB Grarem	9	8
10- ASC Ouled-Zouai	8	8
-- IRB Robbah	8	8
12- NRB Chréa	7	8
13- ESB Besbes	6	8
-- JS Pont-Blanc	6	8
15- MB Constantine	5	8
16- NRB El-Kala	3	8

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-EST)

Le programme de la 9^e journée

Programme de la 9^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Centre-Est, prévue aujourd'hui à 15h00 :

USM Sétif - NRB Achir
E Souf El Ghozlane - RC Bougaâ
AS Bordj Ghadir - CA Kouba
WA Rouiba - CRB Aïn Djasser
RC Boumerdès - OM Ruisseau
US Béni Douala - FC Bir El-Arch
JS Azazga - IRB Berhoum (15h00)
CRB Ouled Djellal - MB Rouissat (15h00)

Classement	Pts	J
1. IRB Berhoum	14	8
-- OM Ruisseau	14	8
-- USB Douala	14	8
4. ES El-Ghozlane	13	8
5. NRB Achir	12	8
-- CRB Aïn Djasser	12	8
-- RC Boumerdès	12	8
-- CRB Ouled Djellal	12	8
9. USM Sétif	11	8
-- AS Bordj Ghadir	11	8
-- RC Bougaâ	11	8
12. FC Bir El-Arch	9	8
-- MB Rouissat	9	8
14. CA Kouba	8	8
-- JS Azazga	8	8
16. WA Rouiba	3	8

FOOTBALL : MOBILIS-LIGUE 2 / JSM BÉJAÏA

Mustapha Heddane nouvel entraîneur

Le technicien Mustapha Heddane est devenu le nouvel entraîneur de la JSM Béjaïa (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football), en remplacement d'Ali Fergani, a appris l'APS lundi auprès de l'intéressé.

J'ai rencontré ce lundi les dirigeants de la JSMB et nous nous sommes entendus sur un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison, avec comme principal objectif l'accès en Mobilis-Ligue 1.", a affirmé à l'APS le nouveau coach de l'équipe de



Yemma Gouraya. La direction de la JSMB a procédé il y a quelques jours à la résiliation du contrat d'Ali Fergani, qui avait rejoint le club durant l'intersaison. Le nom de l'ancien entraîneur de l'équipe, Djamel Menad, avait été évoqué avant que sa piste ne soit écartée en raison d'une opération chirurgicale effectuée au niveau d'un genou. Al l'issue de la 11^e journée du championnat, la JSMB pointe à la 2^e place au classement de Ligue 2 avec 19 points, à deux longueurs du leader, le MC Saida. En Coupe d'Algérie, la JSMB s'est qualifiée vendredi dernier pour les 32es de finale de l'épreuve, après sa victoire face à la JS Azzazga (Inter-régions) sur le score de 2 à 1.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-OUEST)

Le programme de la 9^e journée

Programme de la 9^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Centre-Ouest:

Aujourd'hui (15h00):

IB Mouzaïa - CRB Aïn Oussara
IR Ouled Nail - WABT (huis clos)
Hydra AC - ESB Dahmouni
CRB Boukadir - ORB Oued Fodda
SC Aïn-Defla - ARB Ghris
USB Tissemtilt - CR Beni Thour
AT Hassi Messaoud - IRB Aïn El H'djar

Demain (15h00):

MB Hassi Messaoud - FCB Frenda

Classement	Pts	J
1 . CR Beni Tour	22	8
2 . CRB Aïn Oussara	18	8
3 . IRB Aïn El H'djar	14	8
4 . SC Aïn Defla	12	8
-- ARB Ghris	12	8
6 . CRB Boukadir	11	8
-- ESB Dahmouni	11	8
-- AHM Hassi Messaoud	11	8
9 . ORB Oued Fodda	10	8
10 . IB Mouzaïa	9	8
11 . WAB Tissemtilt	8	8
-- Hydra AC	8	8
-- USB Tissemtilt	8	8
-- MB Hassi Messaoud	8	8
-- FCB Frenda	8	8
16 . IR Ouled Nail	7	8

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) :

Le programme de la 9^e journée

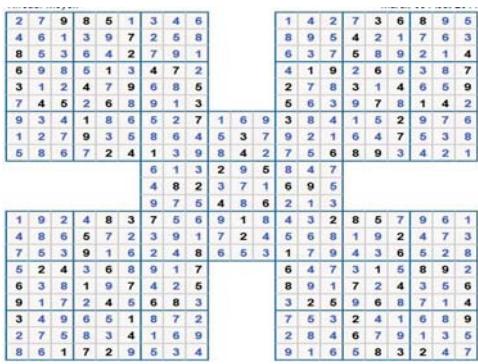
Programme de la 9^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Ouest, prévue aujourd'hui (15h00):

HB El Bordj - CRB Bougtob
IRB Maghnia - ZSA Témouchent
USB Hassi R'mel - SC Mécheria
CRB Sfisef - MB Sidi Chahmi
JS Guir Abadla - USM Oran
CRB Hennaya - JS Emir Abdelkader
CR Témouchent - NRB Béthioua
JS Sig - ASB Maghnia

Classement	Pts	J
1 . ASB Maghnia	20	8
2 . CRB Hennaya	19	8
3 . USM Oran	18	8
4 . MB Sidi Chahmi	16	8
5 . JS Emir Abdelkader	14	8
- SC Mécheria	14	8
7 . CR Témouchent	12	8
- JS Sig	12	8
9 . CRB Sfisef	10	8
10 . IRB Maghnia	9	8
11 . ZSA Témouchent	8	8
12 . HB El Bordj	6	8
- JS Guir Abadla	6	8
- NRB Béthioua	6	8
15 . US Hassi R'mel	4	8
16 . CRB Bougtob	2	8

APS

Sudoku N°787



Solution

Mots Croisés N°787

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°787

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
NICHNEUMO
NITE■HIC■TR
EL■RU■DECADR
ALESBIEEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

CYCLISME : CHAMPIONNATS ARABES DES CLUBS (CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPES)

2^e place pour le GS Pétroliers

L'équipe algérienne du GS Pétroliers a terminé à la deuxième place du contre la montre par équipes des 8^{es} championnats arabes des clubs de cyclisme qui ont pris fin mardi au Caire (Egypte).



Les coureurs du GS Pétroliers, emmenés par leur capitaine Azzedine Laagab, ont pris la 2^e place de la course avec un temps de 1h 16min 52sec, alors que la première place est revenue à l'équipe émiratie d'Al-Nasr (1h13m13s). Le club d'Al-Ahly des Emirats arabes unis a pris la 3^e place (1h17m44s). Cette dernière épreuve des championnats arabes des clubs, organisée sur un parcours de 64 kilomètres situé dans la localité d'Al-Chourouk au Caire, a vu la participation de 35 coureurs repré-

sentant neuf équipes. Au classement général des 8^{es} championnats arabes des clubs de cyclisme, le GS Pétroliers a pris la 2^e place avec un total de 6 médailles (2 or, 2 argent et 2 bronze). L'équipe émiratie d'Al-Nasr a remporté cette édition avec un total de trois médailles d'or. Le club d'Al-Ahly des Emirats arabes unis a pris la 3^e place avec quatre médailles (2 argent et 2 bronze).

L'autre équipe algérienne ayant pris part à cette compétition arabe, à savoir l'AS Sûreté nationale (ASSN),

a terminé 4^e avec deux médailles (1 argent et 1 bronze). Cette huitième édition des championnats arabes des clubs champions, initialement programmée dans la ville de Port-Saïd, a enregistré la participation de 11 clubs dont le GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale (ASSN) qui ont représenté l'Algérie. La précédente édition des championnats arabes des clubs de cyclisme avait été disputée à Dubaï aux Emirats arabes unis avec la participation du GS Pétroliers et du Club Sovac.

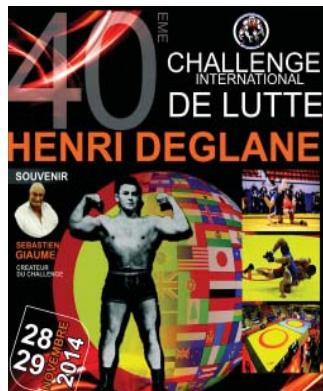
LUTTE LIBRE / CHALLENGE INTERNATIONAL DE NICE

La sélection algérienne présente au rendez-vous

La sélection algérienne de lutte libre (seniors), préndra part à la 40^e édition du Challenge international de lutte libre Henri-Deglane, prévue du 27 au 29 novembre à la salle Leyrit de Nice en France, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne de lutte libre, Aoune Faycal, a sélectionné quatre lutteurs pour prendre part à cette compétition. Inscrit au calendrier de la Fédération internationale de luttes associées (FILA), le Challenge international Henri-Deglane de lutte libre et féminine verra la participation de plus de 200 lutteurs et lutteuses représentant 20 pays.

Cette compétition est devenue un rendez-vous incontournable au



niveau mondial et rassemble les meilleures nations qui, de coutume, s'affrontent lors des championnats du monde. La sélection algérienne masculine de lutte (seniors) avait terminé à la troisième place des championnats arabes, disputés du 26 au 30 octobre à Sharm Al-Cheikh en Egypte, en décrochant huit médailles (1 or, 3 argent et 4 bronze).

Les lutteurs convoqués :
Sayeh Abderrahim (61 Kg/Libre), Chergui Amar (57 Kg/Libre), Lallouche Nessimellah (65 Kg/Lutte libre), Boudraa Mohamed (74 Kg/Libre).

Entraineur : Aoune Faycal

ATHLÉTISME

Sebastian Coe candidat à la présidence de l'IAAF

Le Britannique Sebastian Coe, double champion olympique du 1500 m, est candidat à la succession du Sénégalais Lamine Diack à la présidence de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), annonce-t-il dans un entretien au quotidien sportif français *L'Equipe* publié hier. «Je suis candidat à la présidence de l'IAAF, quand le poste sera vacant en août prochain», déclare Lord Coe, 58 ans, qui occupe actuellement l'une des vice-présidences de l'IAAF. La légende du demi-fond prône notamment «une nécessaire refonte des compétitions», jugeant que «neuf jours pour des Mondiaux, c'est très long pour les jeunes téléspectateurs» ou encore «qu'il y a trop d'épreuves en Ligue de diamant et pas assez de flexibilité dans le programme pour offrir les plus beaux talents du moment». Coe a également été président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Londres et occupe la présidence du Comité olympique britannique (BOA) depuis fin 2012.

Diack, 81 ans, occupe la présidence de la Fédération internationale depuis la mort de l'Italien Primo Nebiolo en 1999. Il a déjà annoncé qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat en 2015. Le principal adversaire de Coe pour sa succession devrait être la légende ukrainienne de la piste, Sergueï Bubka, candidat malheureux à la présidence du CIO l'an dernier.



BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «A»

Le programme de la 11^e journée

Programme de la 11^e journée du championnat d'Algérie de Super-Division «A» de basket-ball, prévue aujourd'hui à partir de 15h00:

A Skikda : AB Skikda - CS Constantine
A Batna : O. Batna - US Sétif
A Ouargla : CSMBB Ouargla - WA Boufarik
A Staoueli : NB Staoueli - NA Hussein-Dey (f6h00)
A Dar El-Beida : CRB Dar El-Beida - USM Blida (reporté)

A Hydra : GS Pétroliers - OMS Miliana (reporté)

Exempt : IRBB Arréridj

Classement	Pts	J
1. US Sétif	19	10
2. GS Pétroliers	16	8
3. NA Hussein-Dey	15	9
--. CRB Dar El-Beida	15	9
--. IRBB Arréridj	15	9
6. NB Staoueli	14	9
--. USM Blida	14	9
8. AB Skikda	13	9
9. OMS Miliana	12	9
--. CS Constantine	12	10
11. WA Boufarik	11	9
--. O. Batna	11	9
13. CSMBB Ouargla	10	8

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «B»

Le programme de la 8^e journée

Programme de la 8^e journée du championnat d'Algérie de Super-Division «B» de basket-ball, prévue aujourd'hui et demain :

Aujourd'hui (15h00):

A Bel Abbès : OM Bel Abbès - CSC Gué de Constantine

Demain (15h00):

A M'sila : JSB M'sila - USM Alger
A El Eulma : PS El Eulma - MC Saïda

A Cherchell : MS Cherchell - COBB Oran

A Ouargla : MOO Ouargla - O. Médéa

Classement	Pts	J
1. USM Alger	14	7
2. COBB Oran	13	7
3. CSC Gué de Constantine	11	7
--. OM Bel Abbès	11	7
--. MC Saïda	11	7
--. MS Cherchell	11	7
7. PS El Eulma	10	7
8. MOO Ouargla	9	7
9. JSB M'sila	8	7
10. O. Médéa	5	7

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE NATIONALE UNE (DAMES)

Le programme de la 10^e journée

Programme de la 10^e journée du championnat d'Algérie de la Nationale Une (dames) de volley-ball:

Aujourd'hui :

ASV Blida - GS Pétroliers (10h00)

RC Béjaïa - MB Béjaïa (10h00)

Demain :

WO Chlef - NR Chlef (10h30)

NC Béjaïa - ASW Béjaïa (10h00)

Seddouk VB - WA Tlemcen (10h00)

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	25	9
2. ASW Béjaïa	23	9
3. NR Chlef	20	9
4. MB Béjaïa	19	9
5. NC Béjaïa	14	9
6. Seddouk VB	12	9
7. RC Béjaïa	9	9
8. WA Tlemcen	8	9
9. ASV Blida	3	9
--. WO Chlef	3	9

APS

FOOTBALL :
COUPE DU GOLFE
Le Qatar de Djamel Belmadi remporte le trophée



La sélection nationale de football du Qatar, entraînée par l'Algérien Djamel Belmadi, a remporté la 22^e Coupe du Golfe en battant l'Arabie Saoudite 2-1 (mi-temps : 1-1), mercredi en finale disputée au stade international du Roi Fahd de Riyad.

Alors que c'est l'Arabie Saoudite qui ouvre la marque dès la 16^e minute par Saoud Kriri, les Qatariens égalisent à la 18^e minute par Mehdi Ali, avant de remporter la rencontre en deuxième mi-temps sur un but de l'Algérien Boualem Khoukhi.

Outre l'entraîneur Djamel Belmadi, qui a disputé 20 matchs avec les Verts entre 2000 et 2004, l'équipe qatarienne a d'autres liens avec l'Algérie. En effet, parmi le onze titulaire aligné, on retrouve les noms de deux joueurs d'origine algérienne, les milieux de terrain Boualem Khoukhi et Karim Boudiaf, les deux évoluent en championnat qatari depuis plusieurs années.

Finaliste à six reprises, le Qatar a remporté le titre seulement deux fois, en 1992 et en 2004, les deux consécration avaient été décrochées à domicile.

FOOTBALL : RACING CLUB DE STRASBOURG
Abdelhak Belahmeur bientôt opérationnel

Le milieu de terrain franco-algérien du Racing Club de Strasbourg, Abdelhak Belahmeur, indisponible depuis plusieurs jours, va pouvoir reprendre les entraînements dans le courant de la semaine, au grand bonheur de la direction du club alsacien, qui s'est réjoui d'annoncer la nouvelle sur son site officiel.

Le club s'est également réjoui du retour de Mamadou Bah, présent au dernier entraînement collectif, après avoir disputé une heure de jeu le week-end dernier, à l'occasion d'un match en division Honneur.

Belahmeur (23 ans) et Bah comptent parmi les meilleurs joueurs actuels du Racing Club de Strasbourg, d'où la joie du staff technique de pourvoir recompter incessamment sur leurs services.

Avant de rejoindre Strasbourg, Belahmeur avait porté les couleurs de deux autres clubs alsaciens : Neuhof et Schiltigheim.

FOOTBALL - TOTTENHAM (ANGLETERRE)
L'Algérien Bentaleb reprend l'entraînement après 6 semaines d'absence

L'international algérien Nabil Bentaleb, absent des terrains pour blessure depuis le 15 octobre dernier, a repris l'entraînement avec son club anglais de Premier League, Tottenham, indique ce dernier sur son site officiel.

Bentaleb a été victime d'une blessure à la cheville le 11 octobre lors du match Malawi-Algérie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015). Sa blessure va être aggravée suite à sa participation, quatre jours après, au match retour entre les deux équipes à Blida (50 km d'Alger).

Alors que son entraîneur Mauricio Pochettino avait expliqué il y a quelques jours que son protégé ne rejouerait pas avant plusieurs semaines, voilà que le joueur, qui a fêté lundi ses 20 ans, reprend le travail en attendant de renouer avec la compétition.

Dispensé des deux derniers matchs des Verts comptant pour les qualifications africaines face à l'Ethiopie et le Mali, Bentaleb revient au bon moment. Il devrait ainsi être prêt pour la phase finale de la CAN qu'abritera la Guinée équatoriale entre le 17 janvier et le 8 février 2015.



FOOTBALL - ANGLETERRE
Crystal Palace : Guedioura prêté à Watford jusqu'au 1^{er} janvier 2015



Le milieu de terrain international algérien Adlene Guedioura a été prêté jusqu'au 1^{er} janvier prochain à Watford (2^e division), a indiqué Crystal Palace (première division) sur son compte twitter.

De son côté, Watford, l'ancien club d'Essaïd Belkalem, a confirmé la venue du joueur algérien. «L'expérimenté Adlene Guedioura a signé pour Watford sous forme de prêt jusqu'au 1^{er} janvier 2015» précise le site officiel de Watford.

En manque de temps de jeu avec seulement quelques rares apparitions cette saison, le joueur algérien de 29 ans cherche à se donner toutes les chances pour être dans la liste des 23 pour prendre part à la CAN-2015 en Guinée équatoriale. Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Gourcuff qui n'avait pas retenu Guedioura lors des deux derniers matchs de qualifications à la CAN-2015 lui a conseillé de changer d'air pour avoir du temps de jeu.

Guedioura qui n'avait pas pris part au Mondial-2014, avait rejoint Crystal Palace en 2013 en provenance de Nottingham Forest où il avait joué 61 matchs.

FOOTBALL : CLASSEMENT FIFA (NOVEMBRE)
L'Algérie perd trois places et recule à la 18^e position

La sélection algérienne a perdu trois places et a reculé à la 18^e position dans le classement de la Fédération internationale de football (Fifa) du mois de novembre publié hier, après avoir intégré pour la première fois de son histoire le top 15 lors du classement d'octobre.

Les Verts continuent toutefois de dominer le tableau sur le double plan africain et arabe, mais ils sont suivis cette fois par la Tunisie (22^e), auteur d'un saut de 9 marches, et qui a délogé la Côte d'Ivoire (24^e) de la place du dauphin dans le classement des équipes africaines, et l'Egypte (60^e) dans celui des sélections arabes.

C'est la défaite sur le terrain du Mali (2-0) le 19 courant pour le compte de la

sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), qui a fait perdre à l'équipe nationale trois places au classement mondial.

Auparavant, les coéquipiers de Yacine Brahimi avaient enchaîné cinq victoires de suite dans les qualifications africaines, leur permettant de s'adjuger une historique 15^e place au tableau du précédent mois. Le podium du classement mondial reste inchangé par rapport au mois dernier.

L'Allemagne toujours en tête malgré ses débuts difficiles dans les qualifications pour l'Euro-2016, suivie d'Argentine et de Colombie. Le principal bénéficiaire dans le top 10 est le Portugal qui a gagné deux places et



pointe à la 7^e position. L'Espagne, quant à elle, en a gagné une (9^e), tandis que l'Uruguay (10^e) en a perdu deux.

LIGUE 1 - JS SAOURA
Le président écarte un éventuel retour de Beldjilali (ES Sahel) au club



Le président de la JS Saoura, Mohamed Djebbar a écarté hier l'idée de récupérer l'ex-capitaine de son équipe, Kaddour Beldjilali qui souhaiterait résilier son contrat avec l'ES Sahel, quelques mois seulement après son transfert dans ce club de Ligue 1 tunisienne de football. «Je ne pense pas pouvoir récupérer Beldjilali car nos moyens financiers ne nous permettent pas de racheter son contrat», a déclaré à l'APS le premier responsable de la formation de Ligue 1 algérienne. Le club du Sud-Ouest avait cédé son ex-meneur de jeu à l'ESS en contrepartie de la somme de 300.000 euros. «Il est clair que les Tunisiens ne vont pas libérer le joueur pour des miettes. Ils vont sûrement exiger une somme égale ou plus élevée à celle qu'ils ont déboursée lors de son recrutement», a ajouté Djebbar. Beldjilali, très en vue en championnat algérien lors des deux dernières saisons, porte les couleurs du club phare de Sousse depuis l'été passé. Mais il a déclaré récemment qu'il comptait rentrer au pays dès le prochain mercato d'hiver pour «des raisons familiales». Depuis, le joueur de 25 ans est convoité par plusieurs clubs de Ligue 1 à l'image de l'ES Sétif et du MC Oran.

APS

ARSENAL: HENRY DANS LE STAFF?

A 37 ans, Thierry Henry pourrait bien raccrocher les crampons dans les semaines à venir, lui qui arrive en fin de contrat aux New York Red Bulls le 31 décembre. Et selon les tabloïds britanniques, Arsène Wenger réfléchirait à offrir une place dans le staff des Gunners à l'ancienne gloire du club, meilleur buteur de l'histoire.

**REAL
LE DOSSIER
STERLING
RELANCÉ ?**

Raheem Sterling est suivi par le Real Madrid, mais le joueur anglais de 19 ans a décidé de s'inscrire dans la durée avec Liverpool, où il était question récemment d'une prolongation allant jusqu'à 2020. Si cette

éventuelle signature a calmé les ardeurs du club espagnol, la situation des Reds pourraient avoir relancé le dossier. La signature annoncée du joueur d'origine jamaïcaine devra aussi attendre et pour l'instant aucun date avancée, comme on peut le constater avec le *Daily Mail*. Avec la patience qui pourrait par moments perdre ses limites, le milieu offensif n'est pas encore à l'abri, surtout d'un club comme le Real Madrid qui ne s'épargnerait pas l'idée de saisir l'occasion pour revenir à la charge. Une affaire à suivre.

**AGUERO
«UN GRAND JOUEUR»**

Les réactions des protagonistes à l'issue du renversant succès 3-2 du Manchester City FC sur le FC Bayern München dans le Groupe E.

Manuel Pellegrini, manager de City

Toutes les grandes équipes ont besoin de grands joueurs. Sergio Agüero en fait indéniablement partie et il est très important pour nous. J'ai toujours dit qu'il était l'un des meilleurs joueurs du monde. Toute l'équipe y a cru jusqu'au bout. On a encaissé deux buts invraisemblables mais on a continué à travailler et à y croire. On a essayé de rester concentrés jusqu'au bout et il y a eu du mieux en seconde période.

On doit saisir notre chance et la seule façon d'y arriver sera de gagner à Rome. Moi, je n'ai jamais cessé d'y croire. Il y a maintenant de nombreux scénarios possibles. On veut rester positifs mais tout ne dépend plus de nous. Faisons notre boulot, et ensuite seulement, on verra si le résultat de l'autre match nous sourit ou non.

Vincent Kompany, défenseur de Manchester City

(À propos d'Agüero) Une équipe qui veut aller loin en Europe doit pouvoir compter sur un joueur hors norme. Pour nous, c'est lui. Quand il évolue à ce niveau, tout ce qui semble inaccessible devient possible.

GIGGS : «CHELSEA EST AU-DESSUS»

Ryan Giggs estime que le Chelsea de José Mourinho, vaincu en 12 matchs cette saison, est au-dessus des autres équipes de Premier League. "Je pense que tout le monde est d'accord pour dire que Chelsea est au-dessus de ce moment. Mais il faut essayer de s'améliorer et voir où cela nous mène. La Premier League n'est pas facile. Ces dernières années, elle ressemble au Championship où tout le monde peut battre tout le monde. Il faut être à son niveau chaque semaine", a dit Giggs à Sky Sports.

WENGER RÉPOND AUX CRITIQUES

Le coach londonien ne semble pas se formaliser des reproches qui lui sont fait : "J'ai montré, au long de mes 18 années passées ici, que je pouvais écouter les critiques. Tout le monde a le droit d'avoir une opinion. Nous devons afficher de la solidarité. Quand nous avons quelque chose à nous

dire, nous devrions le faire en face-à-face. Nous n'avons pas besoin des journaux." Il considère que son équipe est armée pour remporter des titres : "Je crois en ce que je fais et je crois en mes joueurs, en leurs qualités et en leur état d'esprit. Il y a une très forte envie dans le groupe et au sein du club. Nous allons faire une très grande saison", a-t-il ajouté.

**GÜNDÖGAN SONGE À QUITTER LA BUNDÉSLIGA**

Le milieu de terrain du Borussia Dortmund, Ilkay Gündogan, a ouvert la porte à une expérience en Liga ou en Premier League. "Jouer hors d'Allemagne est l'un de mes grands objectifs. Si un jour je devais partir, j'aimerais jouer en Espagne ou pour l'un des grands clubs en Angleterre", a expliqué l'international allemand, dans des propos repris par le *Daily Express*.

**MOURINHO
«QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU À CHELSEA»**

Selon José Mourinho, Chelsea affiche un visage inédit cette saison. Larges vainqueurs de Schalke 04 mardi soir (5-0), les Blues ont validé leur qualification en tête du groupe G. Ils ont inscrit 14 buts en cinq rencontres. Ce qui ravit leur coach, José Mourinho. "Les joueurs sont très sérieux. Ils font tout avec concentration et ambition, mais dans le même temps avec quelque chose de nouveau dans le football de Chelsea : de la joie, de l'inspiration, de la beauté. Nous sommes très heureux de leur comportement. Nous avons de bons résultats et nous jouons vraiment bien en ce moment. Je ne me souviens pas d'un Chelsea jouant de cette façon à l'extérieur. Bien sûr, il y a eu des belles victoires en déplacement, avec moi, avec Roberto (Di Matteo, ndlr), même avec d'autres entraîneurs. Mais celle-ci était vraiment impressionnante. Vraiment complète. Vous allez dire que Schalke n'était pas très bon, qu'ils ont fait des erreurs, mais la réalité, c'est que n'importe quelle équipe qui aurait joué contre nous aurait eu des difficultés. Les joueurs ont réalisé un match fantastique."



ALGÉRIE - ALBANIE**Le Président Bouteflika félicite son homologue albanaise à l'occasion de la fête nationale de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue albanaise, Bujar Nishani à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a renouvelé sa disponibilité à œuvrer pour la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines.

«Au moment où la République d'Albanie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple albanaise ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais également saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous à la consolidation des liens d'amitié entre nos deux pays et à la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a encore souligné le Président Bouteflika.

ALGÉRIE - FRANCOPHONIE**Lamamra au XV^e sommet de l'OIF demain à Dakar**

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra prendra part les 29 et 30 novembre à Dakar aux travaux du XV^e sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), placé sous le thème: «Femmes et Jeunes et francophonie: vecteurs de paix, acteurs de développement», a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

A l'occasion de ce sommet, les cinquante-sept (57) chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OIF doivent désigner un nouveau secrétaire général de l'organisation qui succédera à M. Abdou Diouf, ancien président du Sénégal, qui aura accompli trois mandats à la tête de l'OIF.

L'Algérie participe en tant que pays invité à ce sommet regroupant les pays ayant en partage la langue française, comme elle a pris part aux sommets précédents depuis celui de Beyrouth en 2002, précise la même source.

ALGÉRIE - JAPON**Examen de la coopération algéro-japonaise dans le domaine des ressources en eau**

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, s'est entretenu mercredi avec l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujirawa, sur les moyens de promouvoir les relations entre l'Algérie et le Japon dans le secteur des ressources en eau, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis d'évaluer l'état des relations bilatérales dans ce secteur ainsi que les voies et les moyens de les «hisser au diapason des bonnes relations politiques qui existent entre les deux pays», précise le communiqué.

M. Necib et son hôte ont convenu, à cette occasion, de «développer une coopération institutionnelle et un partenariat économique solides, durables et mutuellement bénéfiques», ajoute la même source.

M. Sellal reçoit le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi, le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Tobias Martin Ellwood, qui effectue une visite de travail à Alger dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et le Royaume Uni, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette audience, il a été procédé à l'évaluation des relations bilatérales et ce, à la veille de la tenue du Forum algéro-britannique sur l'investissement et le commerce prévu à Londres en décembre



bre. L'entretien qui s'est déroulé en présence de M. Abdelkader Messahel, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires maghrébines et africaines, a été par ailleurs, «l'occasion d'aborder certaines questions d'intérêt commun essentiellement liées à la situation régionale et sous-régionale», précise-t-on de même source.

L'Algérie et la Grande Bretagne pour une solution politique en Libye

Le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Tobias Ellwood, a indiqué mercredi à Alger que son pays et l'Algérie sont pour une «solution politique» à la crise en Libye. «Nous avons évoqué la question relative à la situation en Libye et nous sommes sur la même longueur d'onde avec l'Algérie, à savoir une solution politique dans ce pays», a indiqué dans une déclaration à la presse M. Ellwood à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Evitant les relations bilatérales M. Ellwood a indiqué que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, «sera l'invité de la Grande Bretagne et sera accompagné d'une forte délégation» dans la perspective de la tenue du Forum algéro-britannique en décembre prochain.

Il a ajouté qu'en plus du domaine de l'énergie et des hydrocarbures, d'autres secteurs d'investissement seront au menu de cette visite, citant notamment l'agriculture, l'éducation et la finance.

ALGÉRIE - ROYAUME UNI**Convergence de vues sur plusieurs questions d'intérêt commun**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel, a qualifié mercredi à Alger ses entretiens avec le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Tobias Ellwood, d'«importants et intéressants», soulignant la convergence de vues entre les deux pays sur un nombre de questions d'intérêt commun. «Nous avons eu des entretiens importants et intéressants au cours desquels nous avons évoqué le partenariat entre les deux pays», a déclaré M. Messahel à la presse à l'issue d'une séance de travail entre les délégations des deux pays. Qualifiant le partenariat bilatéral de «positif», M. Messahel a estimé qu'il y a encore des perspectives qui peuvent être exploitées de part et d'autre». Il a



également précisé que le séjour en Algérie du ministre britannique s'inscrit dans le cadre de la préparation de la visite qu'effectuera le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Londres au début du mois de décembre dans la perspective de la tenue du Forum économique algéro-britannique. Selon M. Messahel, plusieurs entreprises britanniques sont intéressées

par un partenariat et une présence en Algérie, soulignant que le Forum algéro-britannique sera une occasion de présenter aux partenaires britanniques les possibilités qu'offre le marché algérien pour l'investissement. «En dehors du secteur des hydrocarbures, il y a l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, le tourisme et d'autres secteurs pouvant intéresser nos partenaires britanniques», a précisé M. Messahel. Abordant la crise libyenne, le ministre délégué s'est réjoui du fait que les analyses faites par les deux pays sur cette question sont «très convergentes». «Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'alternative à une solution politique que dans le cadre d'un dialogue inclusif entre tous les Libyens», a-t-il souligné, précisant que ce dialogue «doit se faire en excluant tous ceux qui peuvent être considérés comme des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations unies». Pour ce qui est de la situation au Mali, M. Messahel a indiqué avoir évité avec le ministre britannique «les efforts déployés pour «préserver l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté» de ce pays.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL**Participation de l'APN aux festivités célébrant le 39^e anniversaire de la création de l'Assemblée nationale sahraouie**

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part depuis jeudi dans les territoires sahraouis libérés, aux festivités célébrant le 39^e anniversaire de la création de l'Assemblée nationale sahraouie de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). La participation de l'APN à ces festivités de 4 jours intervient «dans le cadre

du soutien des parlementaires algériens à la cause du peuple sahraoui qui lutte pour son droit légitime à l'autodétermination et à la décolonisation au Sahara occidental», indique un communiqué de l'APN. La délégation de l'APN est composée de 23 députés représentant plusieurs groupes parlementaires.

APS